

Jean-Paul Damaggio

**Camille Delthil
et Pierre Flamens**

ISBN :978-2-917154-89-2

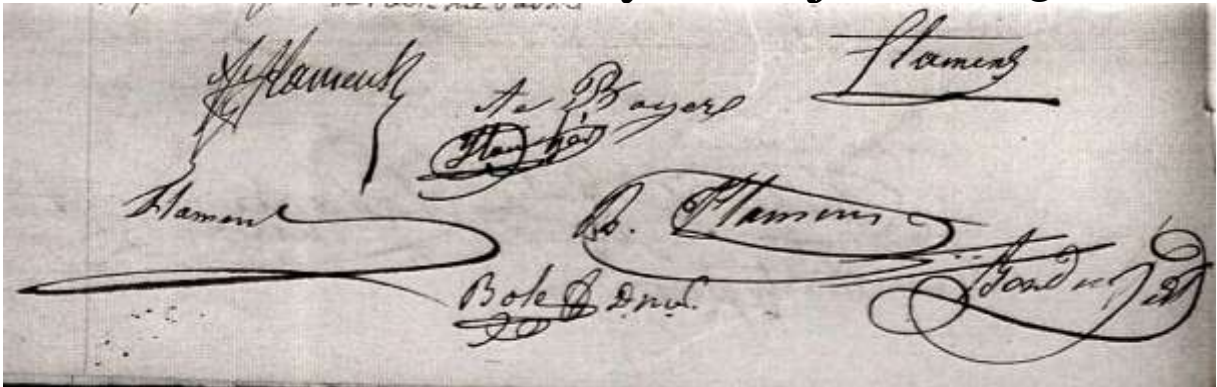
Editions La Brochure

82210 Angeville

Avril 2013

<http://la-brochure.over-blog.com>

**Signatures sur l'acte de mariage de Pierre
Flamens et Amélie Boyé le 1^{er} juillet 1850**



Huit signatures

Bertrand Flamens, vétérinaire, 41 ans.

Bertrand Flamens, maréchal ferrant, 27 ans.

François Bole, médecin, 32 ans, non parent.

Vital Ytous, huissier, 52 ans, oncle maternel de l'épouse.

Pierre Flamens, le marié.

Amélie Boyé, la mariée.

Maffre Bordes, pour la mairie.

Sans doute le père Flamens est le huitième (en haut à droite).

Flamens dit à Delthil, rapporté par Delthil !

« Il me faut, me dit-il, à Castelsarrasin, un ami sûr et dévoué, un autre moi-même. »

Sommaire

Delthil au moment de la mort de Flamens
Discours de Delthil sur la tombe de Flamens en 1893
Encore en 1899 Delthil se souvient de Flamens

Comme Pierre Flamens, Camille Delthil est un enfant de 1851
Sur la famille Flamens
Contre Flamens

Exemple d'engagement politique de Delthil :
Election sénatoriale du 31 octobre 1897
Exemple d'engagement politique de Flamens :
Propositions au Conseil général et discours d'adieu du président.

Comme thème emblématique : la place des femmes
Comme autre thème : la langue occitane

Le poète Camille Delthil (notes brèves)
Inauguration du buste de Camille Delthil (19 septembre 1926)
Les Martyrs de l'Idéal (extrait d'un poème de Delthil)

Léon Cladel et Camille Delthil
Effigies d'inconnus, 1887 et Juive-Errante, 1897, deux livres de Léon Cladel présentés par Delthil

Avertissement

Ces quelques pages rassemblent des documents concernant Delthil et son ami Flamens. Elles n'ont aucune ambition biographique. Il s'agit de lire le contexte d'une époque, la relation Delthil-Flamens présentée par Delthil.

Delthil possédant *la Feuille Villageoise*, il laisse beaucoup plus d'écrits que Flamens. Comme il était en plus écrivain et poète, les articles qui suivent évoquent surtout le Moissagais.

Flamens fut surtout un élu, à la mairie et au Conseil général donc l'étude de sa vie est loin de la poésie et plus prêt des réalisations politiques.

Delthil était plus jeune et plus riche mais on a là l'exemple que l'action politique pouvait ne pas être seulement une histoire de génération ou une logique sociale, mais une affaire d'idéal.

Le croisement de ces deux vies est une part cruciale de l'histoire du radicalisme, de son anticléricalisme et de ses revendications sociales.

Angeville, 1-05-2013
Jean-Paul Damaggio

A la mort de Flamens

La Feuille Villageoise 17 décembre 1893

Voici l'article de Delthil apprenant la mort de son ami.

« Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, la mort de M. Flamens, ancien préfet de Tarn-et-Garonne, Maire et Conseiller général de Castelsarrasin.

M. Flamens était un homme de 48. La seconde République l'avait nommé substitut dans sa ville, le coup d'Etat du Deux Décembre l'envoya en exil.

Rentré dans ses foyers, il exerça, sous l'Empire, la profession, d'avocat et ne prit pas une part bien active au mouvement d'opposition.

Au lendemain de la Révolution de 1870, il fut nommé Préfet de Tarn-et-Garonne par Gambetta.

Il resta Préfet jusqu'à l'avènement de Thiers [février 1871], qui le révoqua. Dès ce moment, il se jette résolument dans les luttes de la politique générale et locale. Il est nommé coup sur coup Maire et Conseiller général.

En 1874, il se présente devant le Congrès chargé de désigner un candidat à la députation, il est battu à une ou deux voix par M. J. Lasserre ; en 1881 il se porte candidat au Sénat, il est battu par la coalition des modérés.

M. Flamens était très aimé dans sa ville qu'il aimait à son tour d'un amour jaloux.

Il était, avant tout, de Castelsarrasin. Aussi a-t-il créé une cité nouvelle, et qui a vu Castelsarrasin avant son avènement aux affaires municipales, ne peut s'empêcher de reconnaître les heureux changements qui s'y sont opérés grâce à son infatigable activité.

Esprit droit, cœur honnête, il eut pu espérer mieux de la destinée, mais il appartenait au parti des éternels vaincus et il a dû, comme bien d'autres, accepter les amertumes et les déceptions de la vie publique.

Le voilà délivré des soucis et des misères de l'existence, de cette existence si agitée, et qu'il envisagea dans ses mauvais jours avec le calme du philosophe et la patience du sage.

Qu'il repose en paix, celui qu'aux heures difficiles, la démocratie républicaine de Tarn-et-Garonne prit pour chef et que tous ceux qui furent et sont demeurés ses amis apportent sur sa tombe les témoignages d'estime et de respect qui accompagnent par delà la mort l'honnête homme et l'excellent citoyen.

Camille Delthil. »

Discours de Camille Delthil sur la tombe de Pierre Flamens

La Feuille Villageoise 21 décembre 1893

[Il s'agit d'un enterrement civil, avec 2000 personnes suivant le cercueil et 6000 personnes sur le bord de la route.]

« Enfin, M. Delthil, notre directeur, au nom des amis politiques du défunt, a prononcé le discours suivant :

« C'est au nom d'une ancienne amitié que je viens apporter mes derniers adieux à l'homme qui fut pendant longtemps le chef incontesté du parti radical dans le Tarn-et-Garonne, au proscrit que le coup d'État de Décembre frappa en pleine espérance de l'avenir, au vieux lutteur qui resta constamment sur la brèche, au philosophe qui rechercha la vérité, au sage qui aima la justice.

C'est au lendemain du 4 Septembre que j'approchai, pour la première fois, celui que le gouvernement de la Défense venait de nommer Préfet de notre département. Je devins bientôt son collaborateur et le compagnon assidu de ses luttes et nous travaillâmes ensemble à républicaniser cet arrondissement de Castelsarrasin, si rebelle, en ce temps-là, à l'idée nouvelle.

Le travail de Flamens fut patient et obstiné, rien ne le rebuta, il vainquit les difficultés, il brisa les résistances et finalement il imposa la domination du régime qui naissait. Il n'est plus ! mais le grain qu'il jeta, a fait lever les moissons à venir.

D'autres, plus tard, récoltèrent ce qu'il avait semé.

Mais qu'importe ! Fais ce que dois, advienne que pourra, c'est la devise des hommes de principe, la maxime de l'homme de cœur.

« Ah ! me disait-il un jour, j'ai connu plus de malheurs que de joies ! » Et en effet, il connut les tristesses de l'exil, il connut les déceptions et les amertumes de la vie publique, il connut les rigueurs du sort et la cruauté lâche des choses de la vie et son chemin fut parfois un calvaire. Le devoir est accompli ! Mais ce devoir aura sa récompense.

Le nom de Flamens vivra à jamais dans le souvenir de ses concitoyens. Ce nom, il est inscrit sur les murs de sa ville natale. Il est inscrit au fronton des écoles qu'il fit bâtir, il est inscrit sur les boulevards qu'il créa et sur tant d'autres œuvres agréables ou utiles qui transformèrent la cité qu'il chérissait.

Car Flamens aima par dessus tout Castelsarrasin, il l'aima d'un amour jaloux, il fit d'une cité morte une cité vivante, et cette cité lui rendit amour pour amour.

Et quand je regarde autour de moi et que je vois cette foule pieusement recueillie, ces visages attristés, ces yeux mouillés de larmes, je me dis que la meilleure consolation pour ceux qui restent se trouve toute entière dans les sympathies et dans les regrets sincères qui accompagnent ceux qui s'en vont. »

Encore en 1899 Delthil se souvient de Flamens

Nous étions dans un autre siècle que cette anecdote du 1 février 1899, publié dans *La Feuille villageoise*, pourra rappeler.

« Plusieurs jeunes gens se trouvaient réunis dans un café du village de Finhan. L'un d'eux fit le pari d'ingurgiter douze verres d'absinthe. Il en avala huit à peu près sans paraître dérangé mais au neuvième, il s'abattit sur le sol et mourut au bout de quelques instants, au grand effroi de ses compagnons. »

Au même moment pour fêter la naissance de la Troisième république le Cercle du Travail de Castelsarrasin a organisé le 22 septembre un grand banquet dont le repas a été préparé par le «distingué» cuisinier Deguilhem.

Après les agapes, est venu comme le voulait la tradition du siècle, l'heure des grands discours avec Raymond Leygue¹ Sénac, Delthil, Gimat le maire de la ville et Descazeaux conseiller général et Calvinhac² députés de Haute-Garonne, ainsi que Larret jeune

¹ Fils d'un homme politique toulousain, Armand Leygue, lié à Castelsarrasin, ex-sous-commissaire du gouvernement-provisoire en 1848, opposant au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en 1851. Né le 8 avril 1850 à Saint-Orens (Haute-Garonne), mort le 15 juillet 1929 à Muret (Haute-Garonne). Député de la Haute-Garonne de 1890 à 1906. Sénateur de la Haute-Garonne de 1906 à 1920. Frère aîné d'Honoré Leygue député de l'Ariège. Raymond Leygue fit ses études classiques dans une école préparatoire à la marine, à Paris. Reçu capitaine au long cour. Il abandonna, en 1878, la carrière maritime pour se consacrer entièrement à la politique. Nommé conseiller municipal de Toulouse, en 1880, il fut adjoint au maire en 1882 et quitta l'assemblée communale en 1890. Il avait été nommé, en 1881, conseiller général du département de la Haute-Garonne, pour le canton de Toulouse-sud. Elu député de la Haute-Garonne le 9 mars 1890, au second tour, par 7.055 voix, contre 4.886 à de Susini, sur 12.167 votants, il fut réélu en 1893, en 1898, en 1902 et démissionna le 19 janvier 1906. Elu sénateur de la Haute-Garonne le 8 janvier 1906, au premier tour, par 532 voix contre 262 à Campanan, sénateur sortant, sur 948 votants, il siégea au Sénat jusqu'en 1920.

² Né le 24 juin 1849 à Montauban (Tarn-et-Garonne), mort le 6 juillet 1902 à Bois-Colombes (Seine). Gustave Calvinhac, qui avait fondé l'un des premiers journaux socialistes d'Alger: *La jeune République*, fut choisi par les radicaux d'Algérie pour aller protester, auprès de l'Assemblée Nationale contre la signature de la paix et

journaliste au **Républicain**. Bonnafous grippé n'avait pu se rendre à cette fête.

La Feuille villageoise de Moissac publie le compte-rendu de cette journée dont nous retenons le discours de Delthil.

« Après lui, M. Camille Delthil se lève, salué par les applaudissements des assistants.

« En 1870, dit-il, alors que l'Empire s'écroulait, je fus nommé sous-préfet de Castelsarrasin par le gouvernement de la Défense nationale. Pierre Flamens, dont je m'honorais d'être l'ami, m'avait appelé et, devant mon hésitation à accepter le périlleux honneur auquel m'appelait la confiance du grand tribun Gambetta et des autres défenseurs du territoire, il insista beaucoup pour me décider à devenir son collaborateur. Vous savez qu'il était lui-même appelé à

contre l'invalidation du mandat conféré à Garibaldi par les électeurs français. Cette protestation étant restée vaine, il participa à la Commune ; il fut arrêté le 8 juin 1871, interné pendant six mois à Versailles et condamné par le Conseil de guerre à un an de prison et 500 fr d'amende. Aussitôt libéré, il se fit le défenseur de l'amnistie. C'est en juillet 1876 que commença sa carrière politique, qui se termina prématurément alors qu'il n'avait que 53 ans.

Député de la Haute-Garonne de 1887 à 1889 et de 1890 à 1902. Aux élections générales législatives du 22 septembre 1889, il fut réélu, dans la deuxième circonscription de Toulouse au premier tour de scrutin, par 7.823 voix contre 6.164 à son plus proche concurrent M. Labat. Mais il dut se représenter le 9 mars 1890 devant ses électeurs, son élection ayant été annulée le 8 février précédent pour grattage des procès-verbaux. Il fut réélu, au deuxième tour de scrutin, par 7.094 voix contre 5.838 au même concurrent. Membre des mêmes commissions que sous la précédente législature, toujours inscrit au petit groupe ouvrier socialiste, qui siégeait alors à l'extrême gauche de la Chambre, il déposa une proposition de loi concernant le monopole concédé à la Compagnie des chemins de fer du Midi pour l'exploitation des canaux du Midi. Il intervint dans toutes les discussions qui eurent lieu à ce sujet ainsi qu'aux débats sur le budget de 1891, sur la situation faite aux hôpitaux de Paris par le renvoi des sœurs hospitalières et sur la grève de Reims (1891). Il parla également de l'autorisation permettant au Mont-de-Piété de Paris de faire des avances sur valeurs mobilières libérées au porteur (1891). Réélu au premier tour de scrutin, au renouvellement du 20 août 1893, par 6.337 voix contre 6.255 à M. Rességuier, Réélu au renouvellement des 8 et 22 mai 1898, au deuxième tour de scrutin, par 9.212 voix contre 5.396 à son plus proche concurrent M. Favarel. Membre de la Commission du droit d'association, il ne prit qu'une part restreinte aux débats en raison de son état de santé. Il obtint, malgré tout, le 27 avril 1902 une réélection presque triomphale, dès le premier tour de scrutin, par 10.738 voix contre 5.978 à son concurrent M. Gégout, mais eut à peine le temps de siéger. Il mourut quelques semaines après l'ouverture de la législature, à Bois-Colombes, le 6 juillet 1902.

la préfecture de Tarn-et-Garonne : « **Il me faut, me dit-il, à Castelsarrasin, un ami sûr et dévoué, un autre moi-même.** »

Je luttai alors aux côtés du Duportal, dans son vaillant journal *L'Emancipation* contre le César bandit. Comme tant d'autres, que l'on a maintes fois qualifiés de naïfs, je pensais, je pense encore qu'il est du devoir d'un républicain de sacrifier ses propres intérêts à la chose publique : j'obéis. (Bravos)

A Castelsarrasin, les républicains étaient, à cette époque de lutte, peu nombreux et nous eûmes beaucoup de peine à former les commissions municipales dans l'arrondissement. Dans certaines communes même, on se révolta et dans l'une d'elles, la foule, voulant réintégrer le conseil municipal du l'Empire, menaçait d'écharper le représentant du gouvernement de la République. Je ne désespérai cependant pas, parce que je savais que l'arrondissement de Castelsarrasin détestait le cléricisme et que, partout où le peuple est anticlérical, il y a de l'espoir pour le triomphe de la justice. Un peu plus tard, Flamens battit Châtinières et nous eûmes même la satisfaction de voir les furieux impérialistes d'alors devenir des républicains très doux. Certains de ceux-là arrivèrent même aux plus grands honneurs par un sentier bordé de roses. (Applaudissements)

Survinrent les luttes des Vingt-Quatre et Seize Mai³. Vous avez, continue l'orateur, gardé le souvenir de cette épopée et de la défaite infligée par vous à Buffet⁴. Le nom de Castelsarrasin s'envola alors glorieux à travers la France sur l'aile rapide des journaux. (Bravos prolongés)

³ La crise du 16 mai 1877 est une crise institutionnelle de la Troisième République française qui a opposé le président de la République, le maréchal Patrice de Mac Mahon, monarchiste, à la majorité républicaine de la Chambre des députés élue en 1876, et à l'une de ses grandes figures, Léon Gambetta. Si cette crise s'est bien ouverte le 16 mai, lorsque le président a nommé un chef de gouvernement conforme à ses vues politiques, qui étaient opposées à celles du parlement, elle s'est de fait poursuivie tout au long de l'année 1877 et n'a trouvé son épilogue que le 13 décembre 1877, lorsque Mac Mahon a reconnu sa défaite politique.

⁴ Je suppose qu'il s'agit de Louis Joseph Buffet, avocat et homme politique, allié à la famille Target : en 1854 il épouse la nièce de Jeanne Target et Jules Desnoyers, Marie Pauline Louise Target (1833-1905). Louis Joseph Buffet est né à Mirecourt, dans les Vosges ; il est le fils de Louis François, ancien officier devenu banquier et négociant puis maire de Mirecourt à partir de 1840 et conseiller général des Vosges de 1843 à 1852. Louis Joseph Buffet a un frère, Louis Aimé Buffet, inspecteur des Ponts et Chaussées (1821-1900). Je ne sais le rapport avec Castelsarrasin.

Ce fut l'heure des triomphes, la lune du miel de la République et du suffrage universel. Mais, bientôt arriva ce que Gambetta désigna sous le nom « d'ère des difficultés ». Les républicains se divisèrent en deux camps : celui des appétits et celui des principes. Celui-ci composé des radicaux et des socialistes, voulait la marche en avant, celui-là désirait l'arrêt de la marche ascensionnelle vers le progrès. Les partis se heurtèrent, les opportunistes furent les plus forts et l'on vit se produire le boulangisme, le panama, l'affaire Dreyfus et enfin le réveil des partis monarchistes ; l'opportunisme, après avoir été un parti démoralisant et corrupteur, est venu, s'échouer dans les bras du Père Dulac de la Congrégation.

M Thiers avait dit : « La République sera conservatrice ou ne sera pas ! » M. Méline est survenu à son tour pour nous dire : « La République sera conservatrice et cléricale à la fois ! » Eh ! bien nous disons, nous, que la République ne saurait exister qu'à cette condition d'être réformatrice et libre-penseuse. (Très bien ! Bravos) La conspiration monarchique dont s'occupe la Haute-cour indique leur devoir aux républicains : ils doivent apporter au service de la démocratie leur énergie et l'union de tous, qui fera triompher le régime malgré les hurlements des dogues et des bassets lancés à l'assaut de la République (Oui ! Oui !)

La lutte, citoyens, est placée désormais entre la République et la réaction. Nous avons confiance en vous dont Flamens fut, pour ainsi parler, le père nourricier politique et qui versa en vos cœurs le vin pur et généreux de la justice et de la liberté. S'il était là, cet ami regretté, il nous crierait encore « Serrons les rangs, unissons-nous, faisons front à l'ennemi qui nous écrasa et qui nous écraserait encore demain. (Bravos)

Ce que disait Flamens, citoyens, je vous le dit moi qui fut son collaborateur et son ami : Serrons les rangs, serrons-nous les coudes ! Faisons tous notre devoir, ne laissons pas s'éparpiller nos forces, si nous voulons éviter de revoir encore ces jours de deuil et d'effroi où la tribune était muette et la presse muselée. (Bravos prolongés)

Mais je ne veux pas vous laisser sous l'impression de ces sombres pensées, je veux boire aux espoirs nouveaux, je veux boire à ce bel arrondissement qui m'a toujours été cher, où j'ai laissé comme une partie de moi-même, qui a été l'enfant d'adoption qu'on aime autant que le sien propre, à cet arrondissement à qui on a violemment enlevé le député de son choix, le brave citoyen Sénac, pour garder à sa place le mauvais serviteur qu'il venait de renvoyer. (Oui, oui).

Je bois à vous tous, citoyens, à votre véritable député, M. Sénac (Bravos et applaudissements).

Au même moment M. Marty maire de Montauban meurt et la présentation qu'en fait Delthil dans son journal permet de bien cerner le personnage à la fin de sa vie.

« 2 mars 1899

Nous apprenons la mort de M. Marty maire de Montauban.

M. Marty aurait, paraît-il, succombé à une maladie de cœur en rentrant de Paris, où il était allé assister aux obsèques de Félix Faure. M. Marty était un vieux républicain. Nous l'avions connu avant 1870 et surtout après, à l'époque où il combattait le bon combat en compagnie de Gustave Garrisson, d'Alexis Bergis, de Milliès-Lacroix et du docteur Foissac, le seul survivant.

Ses opinions s'étaient adoucies avec l'âge, et le rouge de ses premières années avait pris des teintes d'un rose pâle. Il n'avait pas été, en ces derniers temps, tout à fait l'ami de nos amis mais, devant la mort tout s'oublie et l'on ne se souvient plus que du parfait honnête homme que fut M. Alfred Marty.

Nous adressons à la famille du défunt nos sentiments de condoléances. »

En ce temps là comme le confirme l'anecdote suivante ; tout aillait bien entre Moissac et Castelsarrasin :

« Le champ de courses de Marchès continue d'être le lieu de rendez-vous des élèves des collèges de Castelsarrasin et Moissac, qui organisent là d'agréables parties de football. Jeudi dernier, divisés en deux camps, les élèves engagèrent la troisième partie des exercices. Ces rencontres entre élèves des deux établissements ne sauraient manquer de développer les liens de camaraderie qui unissent déjà la jeunesse scolaire des deux collèges. »

Flamens préfet Delthil sous-préfet

Les quelques documents qui vont suivre, permettent de revenir sur l'épisode qui marqua tant Camille Delthil, quand il se trouva sous-préfet de Castelsarrasin.

Nous découvrons d'abord sa nomination comme sous-préfet en septembre 1870 suivie de deux lettres de démission, une en avril 1871 et une autre en mai 1873. La première est liée à la destitution rapide de Pierre Flamens du poste de Préfet du Tarn-et-Garonne après l'arrivée au pouvoir de Thiers.

Mais nous n'avons pas étudié le travail ni de l'un et ni de l'autre à ce poste crucial.

Nous découvrons aussi l'état de sa fortune qui confirme qu'il était un rentier vivant à l'aise (dix mille livres !), une situation qui aurait dû, dans une certaine logique sociologique, le tenir loin du combat des pauvres.

Nous terminons cette série par le document qui signe son triomphe : il devient sénateur ! Contrairement à d'autres, et les deux textes précédents le prouvent, son triomphe, suite à beaucoup de tentatives infructueuses, est celui d'un homme intègre. Malheureusement il ne profitera pas de cette victoire puisqu'il meurt aussitôt après !

PRÉFECTURE DE TARN-ET-GARONNE.

L'an mil huit cent soixante-dix et le
dix-neuf Septembre,

Devant nous Pierre Flamens, Préfet
de Tarn-et-Garonne, s'est présenté le citoyen Delthil,
nommé par décision ministérielle de ce jour Sous-Préfet
de l'arrondissement de Castelsarrasin, lequel a
demandé à être installé dans ses fonctions.

Déférant à cette demande, nous déclarons
le citoyen Delthil installé dans les fonctions de
Sous-Préfet de l'arrondissement de Castelsarrasin,
et avons signé avec lui le présent procès-verbal.

de Sous-Préfet.

signé, Camille Delthil.

le Préfet.

signé, P. Flamens.

pour copie conforme
Le Secrétaire général,



CABINET
du Sous-Préfet,
DE
CASTELSARRASIN
(Tarn-et-Garonne).

Castelsarrasin, le 2 Avril 1871.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ma démission
de Sous-Préfet de l'Arrondissement de Castelsarrasin
(Tarn-et-Garonne). Vous voudrez bien la
transmettre le plus tôt possible à M. le Ministre
de l'Intérieur.

J'attendrai à mon poste que vous ayez
pouvu à mon remplacement.

Agreez, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma considération
la plus distinguée.

Emile Dethie

M. le Préfet de Tarn-et-Garonne (Montauban)

SOUS-PRÉFECTURE
DE
CASTELSARRASIN
(TARN-ET-GARONNE).
CABINET
du Sous-Préfet

Castelsarrasin, le 26 mai 1875.

Monsieur le Préfet,

M'a l'honneur de vous envoyer ma démission
de Sous-Préfet de l'Arrondissement de Castelarrasin.
Je vous prie de vouloir bien la transmettre sans
retard à Monsieur le Ministre.

Agréé, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma considération
la plus distinguée.

Guille Galtier

Monsieur le Préfet de Tarn et Garonne à Montauban

PRÉFECTURE DE TARN-ET-GARONNE.

Notice individuelle.

Nom et <i>s</i> prénoms.....	Jean, Pierre, Camille Deltheil	
Dates { en la nomination en la installation	19 septembre 1870	<i>Fonctions actuelles</i>
	21 " " "	Sous-Préfet.
Âge et lieu de naissance	30 ans, 1834 à Boissac, (Tarn-et-Garonne)	
Marie, veuf ou célibataire.....	marie'	
Nombre d'enfants	2 enfants.	
Fortune ou revenus département où sont situés les biens.	Deux mille livres de rente Tarn-et-Garonne.	
Positions antérieures à l'entrée dans l'Administration	Date	Fonctions
	propriétaire.	
Fonctions administratives successivement remplies.	Date de nomination	Fonctions
Grâce sans la Légion d'honneur et date de la nomination.		
Titres et grades.		

Signature du Fonctionnaire.

Camille Deltheil

31155

MEMBRE DU SÉNAT.



Élu le 22 Juin 1902.



(2^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	1149
Nombre des votants	1146
Nombre des suffrages exprimés	1146

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Delthil

Prénoms : Camille

Qualification, profession, etc. : Publiciste

Date de la naissance : 31 Janvier 1834

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 953

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Cambe Hippolyte</u>	187
M. <u>Divers</u>	6
M.	
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	
TOTAL ÉGAL AU nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .	<u>1146</u>

Comme Pierre Flamens, Camille Delthil est un enfant de 1851

Sur la tombe de Flamens, une victime de 1851 s'exprime en ces termes d'après ***La Feuille villageoise*** :

« M. Bayrou a parlé ensuite du proscrit de 1851, avec lequel il partagea les douleurs et qui ne faiblit jamais :

« A cette époque, a-t-il dit, nous entendions répéter ainsi qu'aujourd'hui, que la démocratie coulait à pleins bords. Et pourtant, les *honnêtes* et *modérés* de ces temps sombres qui rappellent exactement les ralliés de nos jours, laissèrent par trahison, lâcheté et calcul, ce grand aventurier qui débuta par le crime et finit par Sedan, violer la Constitution, dont un article imposait à tout bon citoyen de la défendre. » »

Camille Delthil (1834-1902) est l'autre face de Léon Cladel (1835-1892). Les deux collégiens qui étaient dans la même classe à Moissac peuvent être présentés comme la thèse et l'antithèse. Cladel, fils du peuple qui décide de monter à Paris pour devenir écrivain ; Delthil fils de bourgeois qui décide de rester à Moissac pour vivre son écriture aux côtés des pauvres. Ils sont pourtant, toute leur vie, comme les deux doigts d'une même main. Si Delthil reste à Moissac, il publie à Paris grâce au soutien sans faille de son ami Cladel. Si Cladel reste à Paris, c'est grâce au soutien financier sans faille de son ami Delthil.

Ce qui les unit, comme avec Flamens, c'est le terrible coup d'Etat de 1851, qui en fera des républicains authentiques, sincères et fidèles.

Pour Cladel, on peut dire que l'engagement républicain est un héritage familial et l'écrivain considèrera toujours que c'est par la famille que se transmet ce « patrimoine ».

Pour le bourgeois Delthil, il avait tout socialement pour se placer du côté du pouvoir et pourtant il restera fidèle à une république démocratique et sociale qu'il défendra activement, plus activement que l'écrivain Cladel qui n'agira que par son art. En effet, Delthil crée à Moissac un journal, ***La Feuille villageoise*** où, au moins toutes les semaines, il affiche ses idées radicales. Il finira comme sénateur radical-socialiste et le lecteur imagine aussitôt qu'avec l'âge il s'est rangé. Pas du tout et c'est ce que nous avons voulu montrer dès les premières pages de cette brochure. Il est un radical clairement favorable à l'alliance avec les socialistes. Il est un radical anticlérical est c'est sans doute sa conception de la Franc-maçonnerie qui l'incitera à se placer en permanence du côté des pauvres. La Franc-maçonnerie

comme toutes les organisations, a plusieurs facettes : celle de Moissac a été interdite pendant la seconde république conservatrice de 1850 et est devenue la bête noire du Second empire.

Par son engagement républicain, Delthil symbolise cette part de la bourgeoisie plus soucieuse de l'intérêt général que de son intérêt propre. Il est une des originalités de la France qui tient à l'alliance entre bourgeoisie et petite bourgeoisie en 1792. Delthil est un fidèle de 1793.

Mais l'écrivain ? Je ne sais par contre si c'est une originalité nationale, mais entre 1850 et 1914 les hommes politiques poètes sont très nombreux dans presque tous les partis. Clovis Hugues (un autre ami de Cladel) en est un symbole dans le courant socialiste et Lamartine dans un courant plus centriste. Quant à Hugo... Je ne sais si ce phénomène a fait l'objet d'une étude mais elle me passionnerait. Pas de poésie sans politique et pas de politique sans poésie. Cladel souhaitant rester artiste, a une position politique claire mais il ne s'exprimera jamais par rapport à tel ou tel projet de loi. Il condamnera sans appel l'opportunisme de Gambetta mais par une nouvelle, pas par un article de politique stricte.

Sur la famille Flamens

Sans l'ombre d'une exagération, nous pouvons dire que Pierre Flamens, un proscrit de 1851, donnera à Castelsarrasin un visage politique très à gauche sur une longue période. D'où l'intérêt d'en étudier le parcours.

Sa vie familiale

A sa naissance, Pierre, le 27 juillet 1825 à Castelsarrasin (son grand-père maternel Pierre Delbosc, huissier de 50 ans, signe), est le fils de Raymond Flamens ; Son père (1788-1870) maréchal-ferrant est déjà praticien, puis deviendra propriétaire rentier. Il meurt Rue du Soleil (là où naît Pierre) à 82 ans en tant que fils de Bertrand Flamens (1750-1824) et Antoinette Mézamat.

Sa mère Jeanne Jacquette Marguerite Delbosc vivra un peu moins longtemps : 1803-1872 (elle meurt exactement le 2 mars 1872 avec le titre de propriétaire) mais elle a quinze ans de moins que son mari. Elle aura Pierre juste avant d'avoir 20 ans.

Au mariage Flamens-Delbosc voici des signataires : Antoine Flamens maréchal-ferrant (43 ans, il meurt en 1849) frère de l'époux ; Antoine Pendaries (43 ans) beau-frère de l'époux (tanneur et mari de Marie Flamens) ; Jean Descazeaux praticien 22 ans, Antoine Pécharmant garde champêtre 40 ans oncle de l'épouse.

Le grand-père paternel est donc Bertrand Flamens (1750-1824) maréchal ferrant et l'époux d'Antoinette Mézamat. Il décède exactement le 8 octobre 1824 à 70 ans à son domicile fg Saint Louis en tant que fils de Bertrand Flamens et Marguerite Bély.

Du côté du grand-père maternel : Pierre Delbosc (1770-1846) c'est une famille d'huissier à Castelsarrasin, l'épouse étant Marie-Ange Bély (dont un frère sera curé de Caumont).

Sa famille est donc fortement ancrée dans cet univers des artisans qui travaillent le fer et qui est assez aisé pour permettre aux enfants de poursuivre des études.

Le frère de Pierre, Bertrand Flamens (1830-1882) deviendra vétérinaire à Castelsarrasin où il épousera Jeanne Fraysse,

Pierre épouse le 1er juillet 1850 à Castelsarrasin Amande-Antoinette dite Amélie Boyé (1830-1906) fille de Jean Boyé (1787-1846) marchand de fer et propriétaire.

Parmi les signataires sur l'acte de mariage : deux cousins germains, Bertrand Flamens vétérinaire (40 ans) et Bertrand Flamens maréchal ferrant 27 ans,

Ils auront un premier enfant, Jean-Raymond Flamens né le 29 mars 1851. Parmi ceux qui signent à la naissance, le cousin Bertrand Flamens vétérinaire (41 ans).

Jean-Raymond sera aussi avocat, sous-préfet et secrétaire général de préfecture de 1878 à 1890 puis percepteur. Son épouse appartient à une des plus nobles familles attachées au roi Victor-Emmanuel, nièce d'un sénateur italien.

L'autre fils Jean Flamens est né le 4 avril 1852, Rue Saint-Louis. On peut penser que le père est absent. C'est Jean Périé propriétaire de 50 ans, grand oncle paternel par alliance qui habite le quartier de Labourgade et qui vient faire la déclaration. Ce fils sera notaire de 1882 à 1889 à Castelsarrasin puis propriétaire.

Au moment de son décès, le 25 juillet 1906, Amélie Boyé a 76 ans. Pierre Flamens décède le 16 décembre 1893 au poste de maire de Castelsarrasin à l'âge de 68 ans. Il habite alors Rue de la Fraternité.

Sa vie professionnelle

Pierre après des études au collège de Castelsarrasin puis au lycée de Toulouse et à l'école de droit de Toulouse, sera licencié en droit le 17 octobre 1845. C'est là qu'il croise Gambetta.

Dès l'obtention de sa licence de droit il s'installe comme avocat de 1846 à 1848 à Moissac. Puis avec la révolution de 1848 il devient substitut du procureur général à Castelsarrasin jusqu'en novembre 1849. Là, il redevient avocat mais à Castelsarrasin. Après son retour de l'étranger, de 1853-1870 il reprend son métier d'avocat à Castelsarrasin où il deviendra deux fois bâtonnier.

Dans une étude sur les préfets de Gambetta de Vincent Wright nous apprenons sur sa fortune :

« De milieu relativement aisé. Grand-père paternel laisse 3494 francs en mobilier et des immeubles évalués à 12 979 F. Grand-père maternel mort en 1846 laisse un mobilier évalué à 5075 F et des immeubles évalués à 19 302 F

Selon un rapport de 1855 sa famille dont la condition est très modeste possède une fortune de 80 000 F. La famille à laquelle il s'est également allié est dans l'aisance. A.N.

Sa fortune est compromise par les dettes de son fils. »

L'auteur indique également qu'il s'agit d'une famille catholique.

Sa vie politique

C'est un républicain notoire dans une ville qui dès la Révolution de

1848 se place du côté de la République. En conséquence quand viendra le moment du coup d'Etat, la municipalité de Castelsarrasin n'est pas à prendre, elle est du côté des insurgés qui se dirigent alors vers la sous-préfecture. Pierre Flamens sera parmi les plus radicaux des opposants en conséquence au moment de la répression, il va subir la peine de l'éloignement ce qui le conduit en 1852 à Bruxelles puis à Jersey. Il est obligé de quitter sa jeune épouse qui a un enfant d'un an et qui est enceinte du second. Le 19 février 1853 sa peine est remise.

Pierre Flamens est signalé comme dirigeant la foule qui entra dans la mairie et où il demanda la création d'un comité révolutionnaire. A ses côtés il y a surtout Bayrou, vétérinaire qui lit le journal de Toulouse, ***l'Emancipation***.

Voici le portrait tracé par la police :

« Pierre Flamens, avocat, 28 ans, chef du parti socialiste dans l'arrondissement, ex-substitut nommé en 1848 et révoqué en 1849, Flamens était affilié à la Solidarité républicaine. Issu d'une famille de révolutionnaires, il s'est allié à une famille enrichie des dépouilles des victimes de 1793. Ses auteurs lui laisseraient 60 à 80 000 F de fortune. Celle de sa femme s'élèverait au double de cette somme. On pourrait rechercher à la chancellerie une lettre qu'il écrivit à cette époque au ministre et qui peut être très compromettante pour lui car le Garde des sceaux refusa de le nommer avoué. Il envahit la mairie à la tête de la population mais sans armes. Flamens proposa de créer un comité révolutionnaire dont il fut acclamé le secrétaire. On a saisi chez Flamens treize carrés de papier blanc qui paraissaient être le reste du scrutin qui eut lieu sur la composition du comité révolutionnaire. »

Voyons le portrait de son ami le plus proche qui, à 23 ans est le plus jeune révolté :

« Henri Bayrou ancien boursier du département à l'école vétérinaire de Toulouse, sans crédit, sans argent, sans influence. Il fréquente les socialistes les plus exaltés et faisait de la propagande anarchique dans les campagnes bien avant le 2 décembre. Le 3 décembre, il accompagne le sieur Flamens à la mairie, appuya sa motion et donna publiquement lecture d'un écrit incendiaire émané des presses du journal *l'Emancipation* de Toulouse. Il a pris la fuite avec le sieur Flamens. »

Pour la police, toute étude repose d'abord sur la généalogie des personnes et sur leur impact social. Bayrou et Flamens sont dans le même cas politique mais Bayrou étant sans argent sera seulement interné pendant un moment alors que Flamens sera un proscrit comme l'avocat Constans et le propriétaire Leygues. Constans étant expulsé il pourra cependant choisir son lieu de résidence et il ira donc en Italie.

La moyenne d'âge des révoltés était de 45 ans donc à la chute de l'Empire ils auront disparus de la vie politique tandis que Pierre Flamens qui avait 26 ans, vingt ans après il est en pleine force de l'âge... pour devenir préfet du Tarn-et-Garonne. Cette nomination à la préfecture de Montauban d'un ancien proscrit sera regardée d'un très mauvais œil par la bourgeoisie montalbanaise peut habituée à supporter les manières exaltés des républicains de Castelsarrasin.

Il deviendra conseiller général et maire de Castelsarrasin. A ce titre parmi ses actions on retiendra qu'il fut le fondateur du premier pensionnat communal de filles. Il avait comme premier souci l'éducation.

Il était l'ami de la famille Leygue « depuis les temps les plus reculés » d'après le livre sur les préfets de Gambetta. La famille Leygue était liée à Castelsarrasin et participa à l'opposition au coup d'Etat de 1851.

Si du côté de l'épouse la famille était très catholique, Pierre Flamens était franc-maçon.

16 décembre 1880, apprenti à la Libre Pensée à Castelsarrasin.

6 mars 1881, maître à la même loge.

6 décembre 1886, vénérable de la même loge.

Membre du Conseil de l'ordre du Grand Orient pendant plusieurs années.

Ses trois fils seront à la même loge à Castelsarrasin.

Un point très important : il est rédacteur en chef du ***Républicain du Tarn et Garonne*** de 1878 à 1893.

Sa fortune :

Grand-père paternel laisse 12 979 fr. d'immeubles

Côté maternel il reste 19 302 f. d'immeubles

Mais deux fils vont compromettre cette fortune.

Contrat de mariage du père en 1821 : 9600 fr. et une dot de 6000 f de sa mère. La veuve de Pierre laisse 36 000 fr. d'immeubles qui apportent 1800 fr. de revenus.

(voir sources en fin de volume)

D'autres Flamens et la politique Antonin Flamens

En 1899 des élections ont lieu au Conseil d'arrondissement pour remplacer le sortant décédé :

« Ainsi que nous le faisons prévoir dans notre dernier numéro, les républicains du canton de Castelsarrasin sont restés fermement

attachés à l'idée radicale.

M. Dubor, candidat de la coalition opportuno-rétrograde, se réclamant surtout de la politique lasserriste, a été piteusement battu. Voici les résultats par commune :

Commune	Flamens	Dubor
Castelsarrasin		
Les Barthes	1325	355
Labastide-du-Temple	115	32
Meauzac	40	41
Barry d'islemade	52	76
Albefeuille-Lagarde	89	23
Total	1715	678

Le nouvel élu adresse aux électeurs ses remerciements :

Chers concitoyens

Vous avez fait justice des injures de la dernière heure d'un adversaire sans principes et sans scrupules.

Grâce à la fermeté de vos convictions le parti radical sort de cette lutte plus triomphant que jamais.

Le canton de Castelsarrasin reste la forteresse inébranlable de l'idée républicaine dans le département.

Vous avez battu, à plus de mille voix de majorité, la réaction opportuniste, césarienne et cléricale.

Nous ne piétinerons pas les cadavres lasséristes. Paix à leurs cendres !

Merci, citoyens de vos suffrages libres et dégagés de toute pression.

Merci pour la République de la vérité, de la justice et des réformes sociales. Vive la république !

A. Flamens

Vétérinaire en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller d'arrondissement, cet Antoine Flamens est né le 20 août 1828 à Castelsarrasin et Chevalier le 12 juillet 1879 puis est décédé le 17 novembre 1909. Il était l'époux d'Angèle Honorine Saumabère et il habitait boulevard Pierre Flamens mais a visité la France. Il est le fils de Joseph Flamens et Rose Dussol.

Joseph Flamens

Castelsarrasin connaîtra un autre maire du nom de Flamens mais ce n'est pas le fils de Pierre. Joseph Flamens est né le 16 mars 1856 à Castelmayran de Arnaud Flamens propriétaire et de Jeanne Marie Decons. Il est marié par Pierre Flamens le huit septembre 1883. A ce moment là il est employé à la sous-préfecture et habite rue de la surveillance. Son épouse est institutrice : Françoise Mathilde Gondalma née à Castelsarrasin le 30 janvier 1865. Ses parents habitaient rue de la Révolution est étaient tailleurs d'habits. C'est maître Flamens qui a fait le contrat de mariage.

Ce jour là de 1883 sont présents : Raymond Flamens conseiller de préfecture à Tours, un cousin, comme Jean Flamens le notaire (31 ans), et l'oncle Antoine Flamens vétérinaire au dépôt de remonte d'Agen (55 ans).

Il est surnuméraire à la sous-préfecture de 1880 à 1889, secrétaire à la mairie pendant 23 ans puis conseiller municipal le 30 novembre 1919, adjoint le 10 décembre 1919 et maire le 12 mai 1920. Une promotion très rapide.

Joseph Flamens meurt le 9 janvier 1952 rue de la Passerelle avec la profession d'avocat.

Chevalier de la légion d'honneur en 1925 puis c'est Pierre Gondalma lieutenant colonel d'infanterie coloniale en retraite qui le 1^{er} octobre 1938 fait de Joseph Flamens un officier de la légion d'honneur.

Il y a un autre Flamens parmi les bénéficiaires de la Légion d'honneur, le fils d'un oncle de Pierre, Bertrand Alpinien Flamens lieutenant au 3^{ème} Spahis né le 27 avril 1819 à Castelsarrasin Chevalier le 14 mars 1857 à Philippeville. Il est le fils d'Antoine Flamens maréchal ferrant et de Jeanne Monié du faubourg des matelots. A la naissance son grand-père est témoin : Bertrand Flamens maréchal ferrant 65 ans.

Contre Pierre Flamens

L'historien ne peut pas regarder seulement une face de la réalité. Aussi voici un texte d'un grand nom de la politique française De Guiringaud⁵, adressé à Flamens.

Nous sommes après 1870 et il est fait reproche à Flamens son activité de préfet tout neuf de la république, appliquant des décisions peu démocratiques inhérentes à l'époque.

L'Empire avait perdu la guerre, il fallait changer les responsables. Rappelons que le désir d'un retour à la monarchie n'était pas une vue de l'esprit, surtout en Tarn-et-Garonne où les défenseurs de ce système continueront jusqu'en 1925 à se manifester avec force. Ceci étant le fait que de Guiringaud soit noble ne le plaçait pas forcément dans ce camp là.

Ce texte a ainsi le mérite de nous rappeler les conditions de la lutte politique juste après la défaite de Sedan.

⁵ Deux membres de la famille nés à Castelsarrasin ont eu la légion d'honneur. Pierre Marie de Guiringaud est né à Castelsarrasin le 30 septembre 1830. Il a été lieutenant colonel d'infanterie. Il est décédé à Brive en septembre 1884. Il a habité à Marseille.

Hubert Joseph de Guiringaud né à Castelsarrasin le 24 mars 1880. C'est le fils de Jean François Louis de Guiringaud et de Thérèse de Seissan de Marignan.

Elections au Conseil général du canton de Castelsarrasin

REPONSE à la circulaire de M. Flamens, avocat

ELECTEURS

Dans ma circulaire, sans me préoccuper de mes adversaires je vous ai fait l'exposé de mes idées. Un autre candidat n'a pas gardé la même réserve ; il m'oblige à lui faire ces observations :

N'est-ce pas vous qui, après avoir sous l'empire attaqué les candidatures officielles, avez remplacé par des commissions municipales les conseils municipaux élus en août 1870 par le suffrage universel ?

N'est-ce pas vous qui avez dissous les conseils généraux et, au lieu de désigner des candidats aux électeurs, avez trouvé plus simple de les élire vous-mêmes ?

N'est-ce pas vous qui en février avez entravé la liberté des électeurs ? qui avez mis les scellés sur les presses qui imprimaient les bulletins des conservateurs ? qui avez fait saisir les bulletins à la poste ?

Vous vous prononcez contre les dépenses excessives. Avez-vous refusé de recevoir le traitement des préfets de l'empire, 25 000 fr ? Après la chute de votre protecteur Gambetta, n'avez-vous pas sollicité auprès du pouvoir exécutif la continuation de cette fonction lucrative ?

Vous parlez de guerre civile. Ce n'est pas nous qui l'avons jamais provoqué. Mais nous nous rappelons les paroles prononcées en votre présence au balcon de la Préfecture par votre ami Duportal ; il excitait la population à marcher contre une catégorie de citoyens avec des fourches, des faux etc.

Avec Gambetta, vous vouliez la guerre à outrance, alors que pour lui, pour vous, il était évident qu'elle était impossible, qu'elle devait entraîner l'invasion, la ruine de tout le pays.

Comment pratiquez-vous cette maxime dont vous semblez faire votre devise : « Faites aux autres de que vous voudriez qui vous fût fait » ?

Vous calomniez ! vous calomniez toujours !

Vous parlez de retour de privilèges, de droits seigneuriaux...

Est-ce moi que vous accusez d'avoir de pareilles idées, moi qui ai étudié sérieusement aux facultés de Paris en plein XIXe siècle ? Non, vous ne pensez pas ce que vous avez écrit. Vous voulez en imposer aux ignorants. Ce n'est pas moi qui voudrais abuser de leur crédulité. Si j'ai un mérite, c'est celui de la franchise. Tout le monde ne saurait en dire autant.

E. DE GUIRINGAUD

Exemple d'action de Delthil

Election sénatoriale du 31 octobre 1897 Aux délégués sénatoriaux

CITOYENS DELEGUES,

Si tout était pour le mieux dans le meilleur des gouvernements possibles, si même l'on se déclarait à peu près content de ce qui est, l'on aurait mauvaise grâce à faire de l'opposition ; mais comme nous sommes loin, non seulement de la perfection sociale rêvée, mais encore du bien-être auquel nous avons le droit de légitimement prétendre, il nous est permis de chercher à améliorer l'état présent des choses ; or on ne peut l'améliorer qu'en le réformant.

La première des réformes, celle qui est, pour ainsi dire, la clef de toutes les autres c'est la révision de la Constitution.

Ceux qui s'obstinent à trouver la constitution de 1875 parfaite oublient que Gambetta ne l'accepta qu'avec cette arrière-pensée de pouvoir la réviser un jour.

Telle qu'elle est, elle est un obstacle à toutes les réformes. Tout autant que le Sénat gardera ses attributions et ses pouvoirs, nos efforts seront stériles et nous n'aboutirons à rien.

Il faut donc réviser la Constitution dans un sens nettement démocratique et arriver soit à la suppression du Sénat, soit à sa nomination par le suffrage universel direct.

La deuxième réforme réclamée par la Démocratie française c'est l'impôt sur le Revenu.

L'impôt actuel est injustement réparti et, par certains côtés, il est même d'une iniquité révoltante. Nous devons sans tarder davantage, en corriger les défauts en en appliquant l'IMPOT PROGRESSIF SUR LE REVENU.

Ce mot de progressif, nous le savons, sonne mal aux oreilles de quelques privilégiés de la fortune, et cependant, ne l'avons-nous pas la progression ?... Si nous l'avons, mais à rebours ! Elle est en faveur des gros contre les petits, et ne serait-ce pas un acte de justice sociale de l'établir à l'inverse de ce qu'elle est : car, selon le mot du marquis de Mirabeau : « les grandes fortunes sont dans un Etat ce que les brochets sont dans un étang. »

Dans une Société bien organisée, celui qui possède beaucoup doit payer beaucoup et celui qui a peu payer peu.

Voilà les deux principales réformes de notre programme, que nous complétons par le scrutin de liste, la loi sur les associations, la réforme administrative et le crédit agricole,

La loi sur la liberté d'association est, depuis de longues années,

demandée, mais en vain, par le parti radical socialiste : c'est d'elle, cependant, que nous devons attendre une plus juste réglementation du capital et du travail et, comme l'a dit un savant professeur de Droit administratif, l'organisation des questions non organisées.

La réforme administrative s'impose, le nombre des fonctionnaires augmentant toujours. Il faut conserver les indispensables et supprimer les inutiles.

Quant au crédit agricole, c'est à l'Etat à le créer.

Il faut arriver à la facilité du prêt, qui permettra aux cultivateurs de replanter leurs vignes, d'améliorer leur culture, de se livrer à l'élevage du bétail : en un mot, d'industrialiser la propriété.

L'agriculture florissante, c'est la France prospère.

Le bien-être des travailleurs des villes est fait du bien être des travailleurs des champs, car ces intérêts ne sont pas, ainsi que l'on voudrait le faire croire, antagonistes, mais solidaires.

Enfin, nous sommes les partisans de la liberté des croyances contre la tyrannie de la croyance, et nous estimons que le prêtre doit vivre loin de toute politique pour ne s'occuper que des intérêts du ciel.

Telle est citoyens délégués, notre manière de voir.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un programme précis, en même temps qu'à bref délai facilement réalisable, sur lequel puissent s'entendre les hommes de bonne volonté. C'est à ceux-là que nous nous adressons.

ELECTEURS,

Il est des circonstances où l'affirmation des principes devient une chose nécessaire : il est des circonstances où il faut fièrement lever le drapeau des revendications légitimes de son parti.

Celui auquel j'ai l'honneur d'appartenir, vous le connaissez, c'est celui du Droit et de la Justice, celui des humbles et des éternels vaincus.

L'Idée qu'il représente, je l'ai défendue trente ans de ma vie ; je l'ai défendu aux côtés de Duportal et de Flamens ; je l'ai défendu contre les réactions multicolores sous l'Empire, sous le Seize Mai, sous l'opportunisme omnipotent comme sous la Ploutocratie régnante ; je l'ai défendue sous la grêle des calomnies et des injures, sous le rire méprisant des forts, devant l'indifférence des uns et 1^e dénigrement des autres, ne désespérant jamais, comptant toujours sur son définitif triomphe.

Car elle triomphe, l'idée que nous défendons ; que ce soit aujourd'hui ou demain, peu importe ! l'essentiel c'est de faire son devoir sans faiblesse et sans peur. Quand le devoir est accompli, l'on a le droit d'être fier.

VIVE LA REPUBLIQUE ! Camille Delthil

Ancien Sous-préfet de la Défense Nationale, ancien Maire de Moissac, Candidat des cercles radicaux et radicaux socialistes du Tarn et Garonne

Voici les RESULTATS de l'élection au PREMIER TOUR :

Inscrits, 462 ; votants, 461 ; suffrages exprimés, 460 ; majorité absolue, 231.

Bourgeat, républicain 91 voix

Delthil, radical socialiste, 64

Cambe, républicain, 60

Catusse, républicain, 58

Izoulet, républicain 34

De Mauvoisin, radical, 19

Courtois républicain, 15

Lassalle, radical, 3

Delbreil, réactionnaire, 116

Ballotage

En présence du résultat du premier tour de scrutin, MM de Mauvoisin et Lassalle ont retiré leur candidature et engagé leurs électeurs à reporter leurs suffrages sur M. Delthil, qui reste seul candidat radical.

DEUXIEME TOUR :

Bourgeat, républicain 145 voix

Delthil, radical socialiste, 72

Cambe, républicain, 37

Catusse, républicain, 64

Izoulet, républicain 30

Delbreil, réactionnaire, 115

TROISIEME TOUR

Cambe, Catusse, Delthil et Izoulet ayant retiré leurs candidatures, ainsi que M. Delbreil, M. Bourgeat reste seul candidat au troisième tour. Il est élu par 320 suffrages.

« Le socialisme, retenez bien cette définition, c'est l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale de l'homme par la société » et cette définition est complétée par cette autre : « le socialisme est la défense du faible contre le fort par la solidarité. » Camille Delthil, octobre 1897

Malgré la prudence de la commission départementale, il croit qu'il y a danger de lui donner pouvoir de disposer de sommes si considérables. Il demande au Conseil de lui présenter quelques observations qu'il réservait pour la discussion sur le rachat du pont de Bourret, et qui lui paraissent trouver ici leur place naturelle.

Le pont de Bourret était affermé 4,000 francs (plusieurs membres contestent ce chiffre) et les concessionnaires, aux termes de leur marché, avaient encore à jouir pendant 19 ans du produit des droits de péage, soit à recevoir un total de 76,000 francs. Après la redevance annuelle, le fermier était, en outre, tenu aux frais de réparations.

Pour arriver au rachat, on a dû consentir aux concessionnaires une indemnité de 89.000 francs avec jouissance immédiate. C'est là, pour eux, un bénéfice considérable, puisqu'ils profitent des intérêts que cette somme doit produire à partir du jour de l'affranchissement des droits. De plus, les concessionnaires sont exonérés de tous les risques auxquels cet ouvrage d'art est exposé. Il a cru devoir présenter ces observations pour signaler les écarts qui peuvent se produire dans les évaluations : représentant du département, son devoir est de défendre les intérêts qui lui sont confiés.

M. Delmas conteste le chiffre de 4,000 francs indiqué par M. Flamens comme prix du bail payé par le fermier aux concessionnaires; d'après les renseignements fournis, ce fermage était de 6,000 francs. L'indemnité a été réglée du reste par une sentence arbitrale, et le Conseil général ne peut que la consacrer par un vote.

M. Lasserre dit qu'on n'a pas à se préoccuper des fermiers, les experts n'ont pas à s'arrêter à des traités particuliers intervenus pour la perception des droits de péage. La question d'indemnité à régler entre les concessionnaires et les fermiers doit rester étrangère à l'administration, aux termes des instructions ministérielles. En vue du rachat prochain, des fermages excessifs et frauduleux pourraient être consentis, et on ne doit pas en tenir compte.

M. Flamens répond que la loi du 18 juillet 1880 renvoie à la loi de 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. Quant au chiffre de 6,000 francs indiqué par M. Delmas, il ignore dans quels renseignements, on l'a trouvé ; il affirme que le prix du fermage annuel du pont de Bourret n'était que de 4,000 francs ; s'il insiste sur ce fait, c'est pour démontrer les différences qui peuvent exister sur les bases du rachat. Il est incontestable que si les fermages, paraissent excessifs ou frauduleux, on ne doit pas en tenir compte; mais si au contraire ils paraissent modérés et équitables, ils sont un des éléments les plus certains pour arriver à la fixation de l'indemnité.

M. Rolland n'est point en mesure de vider le petit différend qui s'est élevé entre MM. Flamens et Delmas, relativement au prix de fermage du pont de Bourret, mais il estime qu'il est toujours facile au besoin

d'être édifié sur un pareil sujet. Dans le doute, M. Rolland avoue, du reste, qu'il accueillerait avec plus de plaisir les allégations de M. Delmas, membre de la commission, que celle de M. Flamens, car il y verrait une atténuation sensible aux critiques formulées dans l'espèce par l'honorable conseiller général de Castelsarrasin ; critiques, il faut bien le dire, très judicieuses, si elles sont fondées, et qui pourraient s'étendre dans tous les cas à bon nombre, d'expropriations de même nature. Mais ce mode de rachat fut-il plus défectueux encore, le Conseil général n'est pas moins tenu de l'adopter parce qu'il est le seul, désormais, qui puisse convenir à la dignité d'une assemblée départementale et lui permettre de triompher d'une résistance de parti pris.

M. le Préfet dit que l'honorable M. Lasserre a signalé fort exactement une théorie de droit dont il vient d'être fait application au fermier du pont de Bourret. En effet, les ponts à racheter n'appartiennent pas à des propriétaires, ils sont détenus par des concessionnaires qui n'ont eux-mêmes qu'un droit restreint, limité, précaire sur ces ponts. Or, de même que le concessionnaire ne peut pas être assimilé au propriétaire qui exerce sur son bien la plénitude de ses droits, de même le fermier d'un pont concédé ne saurait être assimilé au locataire d'un immeuble exproprié en vertu de la loi du 3 mai 1841, et dont l'indemnité doit être réglée contradictoirement entre lui et l'expropriant. L'administration n'a pas à connaître ce fermier, elle ne peut et ne doit avoir à faire qu'au concessionnaire, sans examiner si ce dernier a perçu lui-même le revenu du péage, ou s'il l'a fait percevoir par un fermier.

Méconnaissant ces principes incontestables, le fermier du pont de Bourret avait informé l'administration que si elle ne lui allouait pas l'indemnité à laquelle il prétendait avoir droit, il s'opposerait au passage sur le pont qui devait être livré à la circulation gratuite le 1er juillet.

Il lui fut répondu qu'il ne pouvait pas avoir d'autres débiteurs que les concessionnaires du pont racheté, et que toute résistance de sa part serait inutile. Des ordres furent donnés, en même temps, au service des ponts-et-chaussées et à la gendarmerie, et l'affranchissement du péage fut assuré sans difficultés.

Dans les traités à intervenir, on peut s'en rapporter à la sagesse de la Commission départementale et de l'administration, qui sauront défendre les intérêts qui leur sont confiés.

M. Flamens dépose l'amendement suivant :

1° Afin de ne pas retarder le rachat du péage par les difficultés et les dangers des traités amiables, j'ai l'honneur de proposer au Conseil général :

« De décider qu'il sera procédé au rachat immédiat du péage des ponts, par voie d'expropriation et à la fixation des indemnités par les

voies légales. » « Signé : P. FLAMENS. »

M. Chabrié constate que l'amendement de l'honorable M. Flamens conclut comme le rapport à la nécessité immédiate du rachat. Ils ne diffèrent que sur les moyens d'y parvenir. M. Flamens propose de recourir à la voie de l'expropriation ; de son côté, la commission propose de recourir: 1° à la voie amiable, et 2° si, dans le délai d'un mois les tentatives d'accord amiable ne peuvent aboutir, d'avoir recours à l'expropriation. M. Flamens aurait dû demander la division du vote. Le Conseil général aurait à se prononcer d'abord sur la nécessité de rachat, en second lieu sur le mode à suivre pour arriver au rachat.

M. Flamens explique qu'il est partisan du rachat immédiat, mais qu'il craint les dangers que peuvent présenter les traités amiables ; la voie de l'expropriation lui paraît préférable. Tel est le sens de l'amendement qu'il a déposé.

M. Rolland, après les explications qu'il a déjà fournies au Conseil général, est tout naturellement porté à se rallier à l'amendement de M. Flamens, qui donnerait tout simplement à l'administration le mandat de poursuivre le rachat des ponts par voie d'expropriation. L'honorable conseiller de Verdun répète que ce mode de procéder est en effet le seul capable d'aboutir à un résultat prompt et définitif. Les tentatives de propositions amiables auxquelles il s'est associé, dans un but de conciliation et à des conditions expressément déterminées, ne lui laissent absolument aucune illusion, et encore une fois ne seraient bonnes tout au plus qu'à servir d'excuse apparente à des attermolements nouveaux.

Chabrié maintient les conclusions de son rapport.

M. le Président résume la discussion et propose de réserver au Conseil général, convoqué en session extraordinaire si c'est nécessaire, de statuer sur les traités amiables préparés par la Commission départementale.

M. Arnault reconnaît que tous les membres du Conseil général sont d'accord sur la nécessité du rachat. A défaut d'accord amiable, il appartient à l'administration seule de poursuivre l'expropriation pour cause d'utilité publique ; mais il peut arriver que les opérations, une fois commencées, les concessionnaires mieux avisés consentent à accepter les offres qui leur sont faites. Les pouvoirs de la Commission départementale seraient alors expirés ; si cette hypothèse se présente, il demande que la Commission départementale puisse traiter, mais sous la réserve de l'approbation du Conseil général.

M. Chabrié répond que telles ne sont pas les conclusions de son rapport; il demande pour la Commission départementale une délégation absolue ; si vous voulez mettre des réserves à cette délégation, présentez un amendement.

M. le Préfet dit que le droit de traiter définitivement que l'on propose de donner à la Commission départementale est incontestable ; faut-il limiter cette délégation ? Il ne le pense pas. Si dans quelques jours les offres faites aux concessionnaires étaient acceptées, reprocherait-on à la commission de passer avec eux un traité amiable ? Evidemment non. Si l'accord intervenait sur d'autres bases, la Commission départementale, qui a la confiance de tous, ne voudrait pas seule en accepter la responsabilité et serait la première à demander une session extraordinaire du Conseil général, pour qu'il puisse donner son approbation définitive au traité qui aurait été préparé. Il propose au Conseil de voter les conclusions du rapport.

M. Trubert dépose l'amendement suivant :

« Le Conseil général invite l'administration, d'accord avec la commission départementale, à poursuivre les formalités d'expropriation pour le rachat des ponts à péages, dans le cas où, dans le délai d'un mois, elle n'aurait pu, par voie amiable, arriver à ce résultat. Toutefois, si dans le cours même de l'expropriation un accord amiable intervenait entre le département et les concessionnaires, le Conseil général autorise la commission à passer un traité définitif dans les limites des offres déjà faites par l'administration. Si des propositions étaient faites dans d'autres conditions qui parussent acceptables ou préférables à la voie d'expropriation, le Conseil général décide que la commission serait autorisée à préparer un traité et à provoquer pour son approbation la réunion immédiate et extraordinaire du Conseil général. »

« Signé : E. TRUBERT. »

M. Rolland remercie M. Trubert des bonnes intentions dont il paraît animé quand il propose, par voie d'amendement, de déléguer à la Commission départementale le pouvoir de conclure sans délai un traité définitif avec les concessionnaires, si ces derniers consentent à accepter les offres qui leur ont été déjà faites par l'administration. Mais cet amendement n'est pas de nature à faire avancer d'un pas l'œuvre du rachat. M. Rolland s'est, en effet, assez longuement expliqué à cet égard ; évidemment la proposition de l'honorable M. Trubert n'est qu'un trompe-l'œil, puisque les offres administratives ont été jusqu'à ce jour, si raisonnables fussent-elles, catégoriquement repoussées. Le mandat de la Commission départementale, ainsi défini, serait absolument illusoire, et l'honorable orateur, tenant compte de certains désirs de ses collègues, recueillis au courant de la discussion, ne pourrait s'associer à la proposition de M. Trubert qu'à la Condition de la modifier ainsi :

1° Avant que, dans les délais prescrits, il soit procédé à l'expropriation pour cause d'utilité publique, ou pendant même que sera déjà engagé le recours à l'arbitrage, la Commission départementale est autorisée à

traiter définitivement avec les concessionnaires si ceux-ci, mieux conseillés, consentaient à accepter les offres déjà faites par l'administration.

2° Avant qu'il soit procédé à l'expropriation ou pendant même qu'elle suivra son cours, si une entente amiable intervenait entre l'administration et les concessionnaires sur des bases nouvelles, mais acceptables, la Commission départementale serait juge de la situation, pourrait, dans le cas d'un accord intervenu, contracter un marché provisoire avec les concessionnaires et provoquer aussitôt une réunion extraordinaire du Conseil général qui, seul, ratifierait définitivement le traité conclu et voterait les ressources nécessaires à l'œuvre immédiate du rachat.

M. Flamens, en présence de la proposition de M. Rolland, déclare retirer son amendement.

M. le Président met aux voix :

1° L'amendement de M. Trubert. Il est adopté.

2° Les conclusions du rapport modifiées par l'amendement. Elles sont adoptées.

1893 : Discours du Président du Conseil général

MESSIEURS,

Depuis notre dernière session une mort bien inattendue nous a enlevé un de nos collègues les plus dévoués et les plus distingués : M. Flamens, président de la Commission départementale, maire et conseiller général de Castelsarrasin, ancien préfet de Tarn-et-Garonne.

M. Flamens avait conservé toute sa vigueur de corps et d'esprit et semblait devoir vivre encore de longs jours. Il appartenait à cette génération trop dédaignée aujourd'hui qui, née à la vie politique en 1848, a conservé jusqu'à la fin, dans la bonne et la mauvaise fortune, les ardeurs d'une conviction profonde, et qui a aimé et servi la République avec une foi ardente que nulle épreuve n'a pu lasser, que nulle déception n'a pu éteindre.

Ce qu'était le pauvre exilé aux jours de la jeunesse, le vieillard le restait encore; c'était plus qu'un talent, c'était un caractère, et des plus énergiquement trempés.

Il a eu du moins la consolation de garder jusqu'à la dernière heure un cortège d'amis dévoués et fidèles, qui voyaient en lui l'incarnation de leur idéal politique. Sa ville natale qu'il représentait et administrait avec tant d'autorité et de dévouement, en l'accompagnant tout entière à sa dernière demeure, lui a prodigué les plus grands honneurs et les larmes les plus sincères. Au Conseil général, sa perte sera vivement sentie, car il connaissait mieux que personne les intérêts et les besoins d'un département qu'il avait administré dans les circonstances les plus difficiles. Aussi nous associons-nous au deuil de la famille et de la cité, si cruellement éprouvées. En terminant, je suis heureux de souhaiter une cordiale bienvenue à son successeur, M. Descazeaux, et j'y associe celui de nos collègues que la maladie avait jusqu'ici retenu loin de nous, M. de Séverac. Je suis convaincu que nous trouverons en eux des collaborateurs utiles et dévoués.

Comme thème emblématique : la place des femmes

Pierre Flamens a défendu la scolarisation des femmes. Mais quelle était sa vision des femmes ? Elle ne pouvait pas être différente de celle de Delthil qui écrit le 25 mars 1899 :

« Les femmes ont le cœur miséricordieux. C'est une femme, Mme Marie-Louise Néron, de la Fronde, qui vient d'obtenir, du président de la République, la grâce de l'assassin Schneider. Mme Marie-Louise Néron avait écrit une page éloquente en faveur du coupable, et ses accents émus ont touché le cœur de M. Loubet. Mme Séverine, à son tour, vient de faire gracier un jeune soldat, coupable d'une légère violence à l'égard de son supérieur. Voilà deux bonnes actions qui font autant l'éloge de la bonté de M. Loubet que celle des femmes de cœur qui les ont provoquées. »

MOISSAC LE 16 DECEMBRE 1896 : LE ROLE DE LA FEMME

Jadis, on disait en parodiant un mot célèbre : « L'homme s'agite et la femme, le mène. » Aujourd'hui, c'est la femme qui s'agite et c'est l'homme qui est en train de la mener.

Tout autant que la femme s'en est tenue à des revendications justes, il n'y avait rien à dire. Tout autant qu'elle a voulu s'affranchir de la sujétion où la tenait le code romain, c'était parfait. Mais elle veut plus maintenant, elle demande l'égalité des droits, comme si l'égalité des droits n'impliquait pas l'égalité des devoirs. Or, les devoirs de la femme n'ont rien de commun avec ceux de l'homme. Peut-elle, comme lui, faire la guerre ? peut-elle, comme lui vivre de la vie publique ? Assurément non.

Certes, on nous citera des noms de guerrières, on nous citera des femmes qui se sont faites un grand renom dans la politique, les arts, les lettres, la philosophie. Qu'est-ce que cela prouve, sinon quelles furent des êtres exceptionnels en dehors de la règle commune, non des femmes, à proprement dire, mais des *viragos* physiques, intellectuelles ou morales.

Ce qui fait la force de la femme, ce qui maintient sa supériorité sur l'homme, c'est sa faiblesse même, sa faiblesse faite de grâce touchante et d'exquise sensibilité, et c'est parce qu'elle est sur le point de perdre tout cela, qu'elle déchoit.

Enlevez sa faiblesse à la femme, vous lui enlevez tout son charme, partant toute sa puissance. Si ce n'est point sur un bras d'homme qu'elle s'appuie, elle perdra, sinon le respect qui lui est dû, du moins cette influence secrète qu'elle exerçait sur son compagnon et son guide.

La femme, aujourd'hui, semble lasse du rôle qui paraissait lui avoir été éternellement assigné par la Nature.

Elle ne se résigne plus à rester le grillon du foyer, elle veut vivre au grand air de la vie du dehors.

La vie des matrones romaines, qui filaient la laine et gardaient la maison, lui paraît être un véritable esclavage. L'éducation moderne lui fait rêver d'autres horizons. Les féministes soufflent de tous côtés la révolte.

Elle veut travailler à l'instar de l'homme, le remplacer aussi dans certaines occupations. On voit la femme dans l'atelier, dans l'usine, dans les administrations de l'Etat. Ce qu'elle gagne ne peut pas lui suffire pour vivre, car elle est mal payée, plus mal encore que l'était l'homme qu'elle remplace, et celui-ci, qui voit en elle une concurrente amenant la baisse des prix, se met à la haïr instinctivement.

Michelet disait : *il faut que l'homme gagne pour deux*. Michelet avait raison. Mais l'homme a grande peine, avec les besoins nouveaux qu'il s'est créés, à gagner pour un, et il force sa femme à gagner pour elle, et même, en certains cas, à gagner pour lui, de telle sorte que c'est la femme qui gagne pour deux, illogique renversement des choses.

Triste état social qui fait naître de telles anomalies ! Triste état social qui tend à faire de la femme une déclassée, en même temps qu'une martyre !

C'est Rousseau qui a dit le premier que la femme devrait être ménagère ou courtisane et qu'il n'y avait pas de milieu, et c'est Proudhon qui, dans son livre de la *Justice dans la Révolution et l'Eglise* a repris le mot du philosophe de Genève.

Ce misogyne va même plus loin, il n'admet que le devoir et supprime l'amour, comme si l'amour n'était pas la vie même de la femme. Mais concilier l'amour et le devoir, voilà bien la difficulté ! Les saint-simoniens, qui essayèrent de supprimer le devoir au profit de l'amour, furent tout aussi illogiques.

Ménagère ou courtisane. Ne peut-on donc sortir de là ? Nous cherchons autre chose aujourd'hui et nous avons raison. L'amour peut s'accommoder du devoir et devenir l'amitié.

L'exposition culinaire, qui se tient en ce moment au Palais de l'Industrie, prouve bien que le triomphe de la femme est dans la confection d'un bon plat. Le laurier qui doit ceindre son front est celui qui sert de condiment à nos sauces qui, on le sait, ont une universelle réputation.

C'est donc une éducation pratique que l'un devrait donner à la femme. Je voudrais pour elle un enseignement professionnel, non pour qu'elle exerçât une profession, mais pour qu'elle put exercer toutes les professions dans son ménage, quand elle en aurait un.

Faisons donc moins de déclassées, tâchons de retenir la femme au

foyer domestique. Ne cherchons pas à l'émanciper outre mesure, car une telle émancipation serait sa chute et la nôtre.

L'évolution morale de la femme est plus lente que celle de l'homme, partant, plus ou retard, d'aucuns prétendent même qu'elle n'arrivera jamais à son perfectionnement absolu. La femme sera donc toujours un sérieux obstacle au progrès. En tout temps, elle a été le plus ferme soutien des réactions ; en tout temps, comme l'a si bien montré Michelet, elle s'est jetée dans les bras du prêtre, qui l'a menée à l'assaut de la libre-pensée et de la raison.

Son mysticisme la pousse et l'entraîne. Il serait donc dangereux de lui donner dans la vie publique un pouvoir trop grand. Ne faisons pas trop d'émancipées, et s'il devient de plus en plus difficile de faire des ménagères, évitons au moins de faire trop de courtisanes. Camille
Delthil

Comme autre thème : La langue occitane

MOISSAC, LE 15 AVRIL 1899

LA LIGUE OCCITANE

La Ligue Occitane vient d'envoyer à tous les Conseils généraux des pays de langue d'oc la note suivante :

L'Enquête sur l'enseignement

La commission parlementaire d'enquête sur l'enseignement a décidé de faire parvenir à tous les conseils généraux de France un questionnaire dont nous détachons la phrase suivante : « Y aurait-il lieu de développer, de restreindre ou de modifier telle ou telle branche d'enseignement, afin de mieux répondre aux vœux et aux besoins de la région ? »

L'importance d'une pareille question ne saurait être niée à un moment où beaucoup de bons esprits croient à la nécessité d'une décentralisation sage et efficace.

Le comité d'action de la Ligue Occitane (ligue d'action méridionale) a l'honneur d'appeler l'attention de MM les conseillers généraux sur les points suivants de son programme qui lui paraissent fournir une réponse à la question transmise par M. le ministre de l'intérieur :

1° Enseignement de la géographie de la France et du Monde à l'aide de la géographie locale et régionale ;

2° Utilité morale et patriotique d'un enseignement historique, où serait marquée dans chaque région la part prise par cette région à l'histoire nationale ;

3° Utilisation des dialectes locaux partout où ils sont d'un usage courant, pour l'enseignement de la langue française (enseignement primaire) et des langues latines et néo-latines (enseignement secondaire), et aussi pour les comparaisons philologiques ;

4° Part facultative à faire à la littérature du midi de la France (au moyen âge et de nos jours).

Le Comité d'action rappelle que pour l'enseignement primaire de notables tentatives ont été déjà faites dans la voie qu'il indique ; que le Congrès des Sociétés savantes de 1896 a accueilli favorablement l'exposé d'une méthode d'enseignement du français à l'aide des dialectes locaux ; que des circulaires ministérielles ont recommandé l'adaptation régionale de l'enseignement agricole et géographique, et que M. le Recteur de l'Académie de Toulouse a obéi à des préoccupations du même ordre en organisant l'enseignement historique dans son Académie. Elle rappelle aussi que plusieurs universités, notamment celles de Montpellier, d'Aix et de Marseille, ont commencé à faire une part, dans leurs Programmes

d'enseignement supérieur, à la littérature du midi de la France.

Le comité d'action :

J. Charles BRUN, agrège de lettres, professent au Collège libre des Sciences sociales ; — Emile ESCANDE, homme de lettres; Henri NER, licencié ès lettres, ancien professeur de rhétorique; — Johannes PLANTADIS, secrétaire général de la Ruche corrézienne ; — Paul REDONNEL, licencié ès sciences, secrétaire da la rédaction de la Revue la Plume.

Nous donnons notre approbation à ce programme, car nous sommes un décentralisateur pratiquant, ce qui est encore la meilleure manière d'être décentralisateur. Mais nous faisons quelques réserves relatives à l'utilisation des dialectes locaux.

Ces dialectes sont-ils donc aujourd'hui d'une utilité réelle ? Ils sont si divers, dans notre Sud-Ouest surtout, qu'ils diffèrent d'une ville à l'autre ; le dialecte gascon, le dialecte languedocien, le dialecte quercynois, se heurtent, se mêlent, se confondent dans une sorte de patois mixte qui n'est ni l'un ni l'autre de ces dialectes.

Il faudrait d'abord une grammaire générale et vous voyez le travail.

Nous tenons, du reste, le patois pour une langue défunte que, malgré tout, l'on ne pourra jamais ressusciter. Les poètes que les difficultés attirent et que les nouveautés passionnent, ont chèrement embrassé cette morte qui, dans sa décomposition même, avait gardé des restes de beauté ; mais les accords de la lyre de ces modernes Orphée ne ramèneront pas cette Eurydice sur la terre des vivants.

Oui, le patois est une langue morte et nous défions bien qu'on puisse écrire en cette langue des ouvrages d'analyse psychologique, de philosophie ou de critique. Nous le répétons, seuls, quelques poètes l'ont employée avec succès, mais les poètes sont des charmeurs.

Bref, si l'on tient à conserver ce qui nous reste du patois, il faut se hâter de refaire les grammaires. Car, aujourd'hui, il est sans règles et, comme toutes les langues des vaincus, il a emprunté de nombreuses expressions aux vainqueurs.

Les poèmes de Jasmin fourmillent de mots francisés. Quant au vieux mot patois, il se fait rare et l'on a peine à le retrouver dans les profondeurs de ses décadences.

Le reste du programme a notre approbation complète.

C. D.

Le poète Camille Delthil

Les Editions La Brochure ont réédité deux poèmes de Camille Delthil. Le premier est un des premiers écrits un poème en prose qui est une satire de trois silhouettes provinciales : les femmes, les journalistes, les poètes.

Le second, sous-titré poème parisien, trace le portrait, à travers le cas d'une femme, Angélique, de la fin du Second Empire. D'un texte à l'autre on découvre un Camille Delthil hésitant entre plusieurs formes d'écriture, mais ferme quant à ses positions politiques à gauche, dans la lignée des révolutionnaires de 1792. Les deux poésies sont précédées de la note suivante :

Camille Delthil (Moissac, 1834 – Paris, 1902)

La mort à Paris de Delthil pourrait laisser croire que l'éternel provincial s'est enfin laissé tenter par la vie de la capitale. Il n'en est rien. Tout nouveau sénateur, c'est cette fonction qui l'écarte de sa chère ville de Moissac juste au moment où son cœur lâche ! Un peu comme si le destin avait tenu à rappeler les contradictions profondes qui ont habité Camille Delthil et que nous retrouvons avec les deux textes ici réédités, des écrits de jeunesse qui établissent un lien étrange avec Paris.

Plutôt qu'un choix représentant le meilleur Delthil cette publication donne à voir les douleurs qui durent habiter ce personnage.

Jean Depaule⁶ nous indique :

« Delthil a souvent cherché son originalité sans la découvrir, parce qu'il la cherchait obstinément où elle n'était pas ; et cela lui a fait commettre quelques erreurs esthétiques. »

Les silhouettes provinciales sont peut-être la pire des erreurs esthétiques puisque Jean Depaule n'en dit rien dans son étude. Sauf que les trois personnages dont Delthil fait la satire sont les trois personnages au cœur de sa vie : sa passion pour les femmes, le journalisme et la poésie !

Delthil est traversé par les contradictions suivantes : religieux il devient libre-penseur ; provincial affiché il admire tout de même Paris ; sous influence littéraire il écrit en fait sous influence de la vie. Des contradictions qui pourraient se résumer ainsi : le français (langue de son art) contre l'occitan (langue de sa vie). L'optimisme avec le

⁶ UN POETE PARNASSIEN : Camille DELTHIL ; Jean Depaule, Revue des Pyrénées 1911

français, le pessimisme avec l'occitan qu'il voit mourir.

Voici une contradiction bien présentée par Jean Depaule : « Les appels des cloches et les chants accompagnés par les sons harmonieux de l'orgue, que le poète avait entendus si souvent autrefois dans la maison de l'abbaye, avaient fait éclore en son être le sentiment religieux. Vinrent ensuite les années de collège, l'enseignement rationaliste par les professeurs et par les livres. Ce que le cœur disait tout bas d'accepter, l'esprit maintenant le rejetait au nom de la raison. Il y eut, sans doute, pour le jeune homme, des moments de crise douloureuse. »⁷

Pour résoudre ces contradictions qui risquent de le bloquer voici comment il opère :

« C'est pourquoi Delthil, philosophe idéaliste, poursuivra le Vrai, le Beau et le Bien dans les institutions destinées à régir les hommes. Est-il rien de plus idéalement vrai, rien de plus beau, rien de meilleur que la devise : Liberté, Egalité, Fraternité ? Ainsi, Delthil sera démocrate et républicain. »⁸

La juxtaposition des deux textes est une démonstration de cette double vie qui a fait, le modeste Delthil. D'un côté, il raille les poètes de province sans se douter peut-être qu'il en deviendra un, et de l'autre, presque au même moment, il se plaint d'un pays qui méprise ses poètes ! C'est sans doute qu'il y avait poètes... et poètes.

⁷ idem

⁸ idem

INAUGURATION DU BUSTE CAMILLE DELTHIL (19 septembre 1926)

Discours de M. Jean IZOULET
MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,
MONSIEUR LE PRÉFET,
MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET,
MESDEMOISELLES, MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai eu la bonne fortune de commencer mes études au Collège de Moissac, sous la direction de maîtres aussi modestes que dévoués. Et j'ai eu l'honneur de connaître Camille Delthil au sommet de sa vie et de sa notoriété. C'est à ce double titre que j'ai été convié à prendre la parole aujourd'hui.

*

**

S'il peut m'être permis de dire un mot de moi, il y a plus de cinquante ans que j'ai quitté les bancs du Collège de Moissac, pour aller à Paris terminer mes études et faire ma carrière.

Et, depuis cinquante ans, j'ai attendu en vain l'occasion de dire à la ville de Moissac et à son excellent Collège toute ma reconnaissance pour les bienfaits que j'en ai reçus.

Aujourd'hui enfin, cette occasion s'offre à moi, puisque je me trouve chargé par Moissac même de rendre hommage à un de ses plus nobles enfants.

*

**

Le cadre de la vie de Camille Delthil : L'Aquitaine, et le Quercy, et la ville de Moissac. Messieurs,

Quand, un beau jour, à l'âge de 10 ans, je me suis arraché à ce délicieux enchevêtrement de coteaux et vallons qui s'appelle le Quercy, et que je suis sorti de ces derniers contreforts du Massif Central pour descendre à Moissac, et déboucher brusquement dans l'immense vallée de la Garonne, j'ai été stupéfait, et j'ai senti obscurément la grandiose structure de cette France du Sud-Ouest, de cette Aquitaine, si particulièrement célébrée et pour ainsi dire chantée par le plus grand de nos géographes, par Elysée Reclus.

Certes, la Touraine est belle, la Touraine, dit-on, « le jardin de la France! »

Mais, pour Elysée Reclus, combien plus belle encore l'Aquitaine, qu'il ne se lasse pas d'appeler « la riche, la riante, l'opulente Aquitaine ! »

Et quel grandiose encadrement !

L'Aquitaine n'est-elle pas encadrée entre l'Auvergne et les Pyrénées, entre l'Atlantique et la Méditerranée !

N'est-elle pas la terre bénie sur laquelle se croisent les souffles salubres et parfumés des Monts et des Mers !

Et je suis sûr qu'un Camille Guy, que je crois avoir aperçu dans l'auditoire -- un Camille Guy, historien, géographe et gouverneur colonial -- renchérirait encore, au besoin, sur l'Aquitaine d'Elysée Reclus.

**

Et Moissac, quelle Ville originale et charmante, pour qui sait en dégager les quatre principaux traits, les quatre traits essentiels, qu'ont voulu lui sculpter la Nature et l'Histoire !

Comme je viens de l'indiquer, n'est-elle pas située juste au point où finissent en falaise les derniers contreforts du Massif Central, et où commence la vaste plaine Tarn-et-Garonnaise ?

Plus précisément encore, n'est-elle pas blottie, ou nichée, entre une jolie colline et une belle rivière, entre une colline escarpée, et pourtant jusqu'en haut tapissée de vignes, et, tout au sommet, surmontée d'une grande statue de la Vierge, et une large rivière, aux deux rives drapées de grands peupliers, et reliées par le beau Pont Napoléon ?

Statue de la Vierge qui, dès mon adolescence, m'a fait entrevoir l'auguste nécessité de l'élément féminin dans la conception du divin, en me rappelant qu'Isis, la grande déesse égyptienne, parèdre d'Osiris, a eu bien des autels en Gaule aux premiers siècles de notre ère, et a failli conquérir la Gaule avant le Christ !

Pont Napoléon qui, dès les bancs du Collège, me faisait instinctivement rattacher les Napoléons aux Romains, ces fameux constructeurs de routes et de ponts.

Et entre cette colline et cette rivière, entre cette Statue virginale et ce Pont impérial, la ville de Moissac ne groupe-t-elle pas ses places et ses promenades, ses rues et ses maisons autour de deux monuments singulièrement impressionnants et suggestifs, à savoir, d'une part, sa grandiose Eglise abbatiale, sa vaste Cathédrale, son puissant Moustier, œuvre du Moyen Age, et universellement admiré pour son Porche, son Cloître et son Clocher, et, d'autre part, son sobre et harmonieux Collège, né du souffle de la Renaissance; son Collège créé, en principe, par les Jésuites, et, en fait, par César de Bus, le fondateur de l'Ordre mi-laïque des Doctrinaires, et le modeste émule ou le discret rival d'Ignace de Loyola; son Collège, illustré par des professeurs célèbres, comme l'élégant philosophe Laromiguière, honneur plus tard de la Sorbonne, et comme le puissant conventionnel Lakanal, plus tard appelé et honoré aux Etats-Unis ?

La Colline de la Vierge et la rivière du Tarn, le Collège Renaissance et

le Moustier médiéval tels sont les quatre traits de la fixe figure de Moissac.

Mais à ces quatre traits de la fixe figure, il faut superposer un mobile élément, à savoir, la mouvante et vivante physionomie.

La physionomie de Moissac, c'est sa vie et son activité commerciales, c'est son commerce : jadis commerce des blés et des farines, avec batellerie des minotiers sur les eaux de la Garonne; et aujourd'hui, commerce des raisins et des fruits, avec trains de chasselas sur les voies ferrées de la Compagnie d'Orléans.

Des blés ou des raisins, quelles jolies récoltes, et quel « riant commerce » ! C'est bien la double fleur de la terre de France.

Et ici aussi, je suis bien convaincu que, en fils de la terre slave et filleul de la terre latine, un Fortunat Strowski, assis non loin de moi, ne me démentira pas !

Figure et physionomie, tels sont donc l'Aquitaine, le Quercy et Moissac.

Et c'est dans ce cadre enchanteur qu'est né et qu'a vécu, qu'a respiré, aspiré, et soupiré un Camille Delthil.

[Par la suite Izoulet développe les points suivants :

La Personnalité de Camille Delthil.

Quel homme est-ce donc que Camille Delthil ?

C'est-à-dire :

Quelle a été sa vocation sur la Terre ?

Et dans quel milieu l'a-t-il exercée ?

Et sous quel drapeau politique?]

Les Martyrs de l'Idéal

(La conclusion concerne un Communard)

Enfin la rue est libre et Pierre se relève.
Il veut marcher, courir, mais, comme dans un rêve,
Une invisible main semble le retenir.
Son genou fléchissant ne peut le soutenir...
Au loin le sol résonne, une patrouille arrive...
Aux lueurs des flambeaux, on l'aperçoit : « Qui vive ! »
« Encore un fédéré ?... Saisissez ce gremlin ! »
Et lui qui portait un cœur de paladin ;
Celui qui, dans les temps héroïques de Rome,
Eût été parmi tous salué comme un homme ;
Celui dont in aïeul avait été captal ;
Celui qui possédait un blason féodal
Vieux de près de mille ans, avec cette devise :
Excelsior ! alors que la ville fut prise,
Dans cet égorgement des citoyens entre eux,
Au milieu des jurons et des rires affreux ;
Ce chercheur d'idéal, cet épris de justice,
Comme un vil malfaiteur attendit le supplice.
Son jugement fut court : deux mots : « Fusillez ça ! »
Le blessé s'affaissait : alors on le poussa
Contre un porche d'église ; une blanche madone
Tout en haut souriait : « Frères je vous pardonne, »
Dit Pierre, « à chacun son devoir ; - visez-moi bien. »
Les soldats hésitaient devant ce citoyen
Dont la voix était douce et la mine hautaine.
Mais soudain, revolver au poing, un capitaine
S'écria : « Nom de Dieu ! descendez ce voyou ! »
Et Pierre, lourdement, tomba sur le caillou.

Camille Delthil

Ce long poème de 60 pages publié en 1882, commence par le portrait d'un martyr symbolique de l'Occitanie, un Albigeois.

Delthil et la Révolution française

La Feuille Villageoise 4 – 12- 1887

Moissac 10 juillet 1897

Cent huit ans après

Lorsque nos pères prirent la Bastille, le 14 juillet 1789, il y a cent huit ans de cela, ils crurent avoir démoli avec elle tous les privilèges et tous les monopoles.

Hélas ! leur illusion ne fut que de courte durée. Les vieux abus se contentèrent de changer de nom et de costume et ils réapparurent bientôt sous une forme nouvelle à l'ébahissement du bon public.

Rien n'était fait, c'était à recommencer.

Le paysan, que la gabelle mettait en émoi, au point qu'il la chargeait de tous les maux : mauvaises récoltes, inondations, incendies, maladies, le paysan ne se regimba plus contre elle quand elle s'appela *les Droits-réunis* ; aujourd'hui elle est devenue les Contributions indirectes, c'est encore un progrès.

Le tribut est toujours le même, mais le nom a changé, cela nous suffit.

La taille est aussi dure aujourd'hui que jadis, mais la taille, elle aussi, a changé de nom, elle s'appelle la cote personnelle, la cote foncière, la cote mobilière, et tout cela forme un bloc d'impôts très lourd à l'échine du pauvre monde, mais très léger pour les fortes épaules des riches. La corvée est devenue les prestations, etc.

Et lorsque l'on veut demander une équitable répartition de ces impôts, le privilégié se moque du pauvre hère, comme jadis !

Certes, nous ne voulons pas dire que le peuple n'ait rien gagné à prendre la Bastille, mais il y paraît peu. Jaurès le disait fort bien, l'autre jour, ce n'est pas le paysan qui profita de la vente des biens nationaux, il était en ce moment trop pauvre pour tirer parti de la situation. Ce fut la bourgeoisie, non point la militante, mais la rusée et l'usurière, c'est-à-dire la mauvaise, qui s'enrichit, sans courir aucun risque et fit la bonne affaire.

Le peuple fut le Raton qui tira les marrons du feu révolutionnaire, tandis que l'affreux singe Bertrand les croqua à sa barbe avec tranquillité.

Pendant que l'un se battait pour la gloire et pour la liberté, l'autre s'enrichissait. Et ce sont les petits-fils de ces enrichis qui, aujourd'hui, se montrent les plus durs et les plus tenaces, ne voulant rien céder de leurs privilèges, n'admettant pas qu'on puisse réformer quelque chose de ce qui est, votant contre l'impôt sur le revenu, contre le crédit agricole, contre la suppression des droits sur les boissons, en un mot,

contre toutes les revendications de la démocratie.

Oui, tout a changé de nom, jusqu'à la lettre de cachet, qui s'appelle aujourd'hui le mandat d'amener, mais le fond des choses reste, à peu de chose près, le même. Les dirigeants ont changé de nom et de costume, eux aussi.

Notre République elle-même ressemble à s'y tromper à une royauté, et tout comme un monarque, son Président joue à l'Altesse.

Et voyez comment vont les choses, cent huit après la prise de la Bastille, les représentants du peuple votent un crédit de 500 000 francs au chef du gouvernement pour un voyage d'agrément en Russie et refusent 100 000 francs aux misérables mineurs de la Grand'Combe.

Et l'on nous dit que la Bastille a été prise. C'est possible. Mais certainement elle a été rebâtie et il faut s'occuper de la reprendre.

Camille Delthil

Léon Cladel et Camille Delthil

Le 19 septembre prochain, la Ville de Moissac inaugurerait un Monument en l'honneur du poète Camille Delthil l'auteur des *Rustiques* et des *Lambrusques*, recueils de poèmes exquis, tantôt dorés comme des chasselas, tantôt veloutés comme des pêches mûres. Cette inauguration précéderait de quelques semaines celle du Monument à Léon Cladel, dont le bureau du Sénat vient d'autoriser définitivement l'érection dans le Jardin du Luxembourg.

Le destin aura bien fait les choses. Il aura permis aux chroniqueurs d'unir à la même heure, dans une commune gloire, ces deux hommes qui furent liés par une noble amitié.

C'est au collège de Moissac où ils étaient élèves que Cladel et Delthil furent attirés l'un vers l'autre par le goût des belles-lettres. A vingt ans Cladel part pour Paris, suivi de son fidèle King-Charles « Monsieur Touche » ; il s'en va tenter la fortune littéraire pendant que Delthil reste au pays. C'est alors que commence une correspondance qui ne devait cesser qu'à la mort de Cladel.

Pour bien comprendre la puissance et la délicatesse des sentiments qui unirent les deux écrivains, il faut lire les lettres de Léon Cladel à Camille Delthil, lettres encore inédites et que j'espère bientôt publier. Elles portent sur la période de 1860 à 1890, c'est-à-dire sur trente années de vie littéraire et de vie politique et constituent un document de première valeur.

Dès son arrivée à Paris, Léon Cladel écrit à son ami ; il lui dit ses enthousiasmes et ses espoirs, et aussi, toujours sincère, il ne lui cache pas sa détresse et les difficultés de la lutte. Oh ! les terribles aveux dénués d'artifices ! « Que te dirai-je, écrit-il le 1^{er} février 1863, mon brave ami, que te ne saches déjà. J'ai peur de la faim, moi qui l'ai bravée pendant des années. »

Dans l'impossibilité où il se trouve de demander des subsides à son père, car Montauban-Tu-Ne-Le-Sauras-Pas l'ancien ouvrier bourrelier devenu propriétaire au moulin de la Lande, se refuse à aider le fils ingrat qui n'a point accepté de devenir un honorable tabellion du pays de Gascogne. Dans sa solitude et dans sa détresse Léon Cladel doit maintes fois faire appel à la générosité de son ami. Et toujours auprès de lui, il trouve aide matérielle et réconfort moral.

Les années passent et le succès arrive. Cladel ne cesse de tendre sa volonté vers la création du chef d'œuvre qui emporte les suffrages de tous.

Lorsque son talent d'écrivain est définitivement consacré, Cladel expose à Delthil sa profession de foi littéraire : il lui dit sa ferme décision de ne point se laisser détourner du dur labeur par les succès

faciles ; il lui clame sa volonté de ne publier que des œuvres finies (ou parachevées).

« On me demande de la copie un peu partout, écrit-il, le 20 janvier 1874, ils s'imaginent les journalistes, fils d'autruche, que je saurais pondre à leur instar. « Faites-moi donc un roman pour le mois prochain, ou bien une nouvelle pour demain. » Entends-tu, mon brave Camille, entends-tu cela ? Je leur réponds ce que tu leur répondrais comme moi. Dans un an, je vous apporterai mon livre, mon demi-livre, mon quart de livre si ma santé ou mon imagination m'ont permis de travailler. Alors ils ouvrent de grands yeux et s'imaginent que je pose. Pour eux, vouloir c'est pouvoir. Il est vrai qu'ils peuvent ce qu'ils veulent, eux ; mais que veulent-ils ? Tartiner ici, tartiner là, tartiner toujours, encore et contre tous. Et puis quand vous leur apportez votre histoire qui vous a coûté non moins de larmes que de gouttes de sueur, ils s'écrient : « Mais c'est impossible ! c'est dangereux ! c'est trop soigné, nos lecteurs n'y comprendront rien, etc. »

Un de ces terribles bonhommes m'a dit cette chose énorme : « A présent que vous êtes arrivé, vous allez, n'est-ce pas, nous faire du Ponson, du Terrail ». Le diable m'emporte j'ai eu envie de pleurer et je suis resté coi. »

Admirable sincérité, admirable passion du beau, que comprendront tous ceux qui ont peiné sur la page blanche.

Et Cladel ne se réjouit pas seulement pour lui de sa notoriété grandissante. La pensée que son frère d'armes en profitera le remplit d'aise. Camille Delthil, poète délicat et tendre, qui sut trouver des accents émus pour peindre la terre natale ne consentit jamais à quitter son Moissac.

N'était-il pas à craindre que son œuvre ne franchit jamais les rives du Tarn ? Crainte vaine ! bien qu'il resta cloîtré dans sa bonne ville, l'auteur des Rustiques se vit de bonne heure imprimé dans la collection blanche de Lemerre. L'éditeur du passage Choiseul qui sut découvrir les talents les plus divers et les plus originaux – Banville, Coppée, Xavier de Ricard, Sully Prud'homme, Leconte de Liste, Cladel - j'en passe et des meilleurs – ne tarde pas à ouvrir ses presses à Camille Delthil. Insigne honneur que le poète sut apprécier. Cet honneur il le devait au Montalbanais dont l'éloquence avait eu raison de toutes les résistances.

Un collaborateur du journal « Candide » a récemment reproché à Cladel d'avoir assiégé trop souvent l'antichambre des éditeurs. Ce critique ignorait sans doute que si Cladel frappait fréquemment à la porte des maisons d'édition ce n'était pas toujours pour lui ; que de démarches faites par Cladel n'eurent d'autre but que la publication des œuvres de Delthil ?

En août 1883, l'auteur du Bouscassié demande à Lemerre d'imprimer

« Les Lambrusques » ! Lemerre se fait tirer l'oreille et Delthil de s'impatienter ! Et Cladel de lui écrire pour le tranquilliser : « Etonnant, et je n'y comprends absolument rien moi non plus... Il y a dans tes Lambrusques de très jolis vers et de beaux traits. Si Lemerre n'en veut pas, j'espère te les caser ailleurs. Evidemment le passage Choiseul est toujours le quartier général des poètes, mais d'autres éditeurs se sont établis qui ne détestent pas les alexandrins ni les jambes pourvu qu'ils aient la rime et la raison ? Ne te tracasse donc pas outre mesure. »

Pour son ami, Cladel a toutes les audaces, il a même l'ambition de le faire jouer à Paris ; Quel joli écrit pourrait être fait des interventions de Cladel auprès d'Agar pour amener l'illustre tragédienne à jouer un drame de Camille Delthil : les Albigeois ! Agar n'accorde point à Cladel les rendez-vous qu'il lui demande ou ne se trouve pas aux rendez-vous qu'elle lui donne et Cladel de s'emporter contre la « fourbe », contre la « couleuvre », contre la « ballerine ». Enfin, enfin ! Agar donne signe de vie, elle se déclare enthousiaste des Albigeois, elle les jouera, elle les fera triompher ! La joie de Cladel est grande, mais cette joie n'est pas sans réserve. Cladel reste sceptique sur les bonnes dispositions de cette femme auréolée de gloire. Le 27 septembre 1881 il écrit à Delthil : « La lettre d'Agar renferme les plus grands éloges de ta pièce et je répons aussitôt à la fantasque tragédienne que je n'aimerai bien, que lorsqu'elle aura prouvé qu'elle est réellement acquise. »

Il n'est pas exagéré de dire que Léon Cladel a été pour Camille Delthil un animateur. Delthil possédait des dons naturels indéniables, mais sans doute, maints poèmes des Rustiques et des Lambrusques qui sont aujourd'hui passés dans les anthologies seraient restés dans les papiers du poète si Cladel ne les avait portés chez Lemerre.

En me lisant d'aucuns croiront peut-être que Cladel fut le bienfaiteur de Delthil l'éternel obligé. Non, qu'ils se détrompent, telle n'est pas ma pensée ! Cladel était le premier à crier bien haut tout ce qu'il devait à son ami.

Dans son beau livre sur son père, Judith Cladel a raconté comment le jeune écrivain, découragé par les premières années de lutte, revint au pays et comment trouvant enfin sa véritable voie littéraire, il devint le chantre du Quercy. Elle nous a dit avec émotion comment il écrivit au Moulin de l Lande, entre son père et sa mère, le Bouscassié, cette idylle fraîche débordante de poésie. Oui, c'est sur la vieille table de famille « la rondine » que fut écrit ce chef d'œuvre que la postérité comparera à juste titre à une églogue de Théocrite ou à une pastorale de Longus. Mais, ce qu'il faut dire aussi, c'est que Camille Delthil fut le conseiller le critique, auquel Cladel ne cesse de demander ses avis au cours de l'élaboration de l'œuvre.

Ces souvenirs sur ces deux hommes ne seraient pas complets si je ne

rappelais que Cladel et Delthil ne furent pas seulement liés par des affinités littéraires mais aussi par l'identité de leurs conceptions politiques et sociales. Pour Cladel et Delthil l'écrivain ne doit pas seulement faire œuvre belle, il doit aussi faire œuvre utile. Ces deux frères ne craignirent pas de lutter pour un noble idéal de justice et de fraternité. Cladel, l'auteur des Va-nu-pieds, ce puissant livre où court un souffle ardent de pitié – Cladel qui a voulu chasser de la République tous les aigrefins et tous les politiciens d'affaires, Cladel, ce christ enragé, selon le mot de Mendès, ne trouva-t-il pas toujours en Camille Delthil un noble cœur partageant ses joies, ses souffrances, et ses haines ?

Dans une nouvelle des Va-Nu-Pieds Cladel nous dépeint l'amitié de deux soldats de la République et des guerres de l'Empire, le maréchal des logis Bonne Aventure et le brigadier Jean Casque. En termes magnifiques, il nous dit la merveilleuse chevauchée à travers l'Europe de ces deux hommes qui puisent dans leur réciproque affection les plus beaux sentiments d'abnégation et de courage et veulent hausser sur un piédestal de gloire ces deux obscurs combattants, dignes des héros d'Homère, il les surnomme Achille et Patrocle.

Achille et Patrocle, n'est-ce pas Léon Cladel et Camille Delthil ? Achille et Patrocle, cette appellation ne convient-elle pas aux deux nobles cœurs qui ne cessèrent de se prêter un mutuel appui au cours de trente années de vie littéraire et politique ? Qu'il s'agisse de lutter contre l'Empire aux côtés de Gambetta, qu'il s'agisse plus tard de lutter contre les profiteurs de l'opportunisme obstinément enfermés dans leur égoïsme et dans leurs appétits de jouissance et de lucre ou qu'il s'agisse tout simplement de créer une de ces pages où l'artiste essaie d'enclorre son rêve de beauté. Léon Cladel et Camille Delthil ne cessèrent de cheminer de concert, s'épaulant de leur réciproque affection en communiant dans le même idéal.

Achille et Patrocle ! oui cette appellation convient à merveille à ces deux hommes dont chacun se réjouissait du succès fraternel comme du sien propre !

Edmond Campagnac

Bibliographie
Effigies d'inconnus, par Léon Cladel,
un volume E. Dentu éditeur
La Feuille Villageoise 4 – 12- 1887

Léon Cladel, cet infatigable et patient travailleur, vient de publier chez Dentu une série de courts récits parus de ci de là dans les grands journaux de Paris, Le Gil Blas, L'Événement, Le Figaro etc. Le volume a pour titre : *Effigies d'Inconnus*.

Ce sont des esquisses vivement crayonnées dont quelques unes valent des tableaux de maître. Cladel excelle à faire quelque chose de rien, c'est la grande qualité de l'artiste. Aussi telle de ces *Feuilles volantes* comme il les appelle modestement, a parfois une force de pénétration des plus remarquables.

Quoi de plus empoignant par exemple, de plus aigu comme sentiment, que *le Justicier* et l'autre page qui a pour titre : *Alma Mater*. Cladel est bien un des réalistes les plus sincères de l'école moderne. Seulement son naturalisme est de bon aloi. Il fait fi du vulgaire et il a bien raison. Il est le fils de Diderot et de Charles Nodier, écrivant l'histoire du chien Brisquet : « hélas ! ce n'est qu'un chien, mais c'est un chien, un véritable chien. »

Les héros de Cladel sont aussi de véritables héros, bien qu'inconnu de la foule. Lisez *Yankee*, lisez *Damné*, deux histoires de mariage bien curieuses, en vérité, l'une qui ouvre, l'autre qui boucle le livre. Cladel a mis là une rare puissance d'observation. Cette américaine évaporée et positive, être hybride masculin et féminin à la fois, qui étonne, inquiète et effraye, est d'une cruelle vérité, mais bien plus audacieux encore dans sa réalité est le récit de *Damné*. Cette aventure d'un homme qui épouse une fille, une honnête fille qui l'aime et le veut, autant qu'il l'aime et la veut lui-même, en dépit de tous, est une vieille histoire connue dans nos pays. »

« Est-ce un homme, dit l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, en parlant du bourreau. Oui, répond-il, Dieu le reçoit dans ses temples et lui permet de prier. Il n'est pas criminel cependant aucune langue humaine ne consent à dire par exemple qu'il est vertueux, qu'il est honnête homme, qu'il est estimable etc. Nul éloge moral ne peut lui convenir, car tout suppose des rapports avec les hommes et il n'en a point. »

Cladel nous montre un bourreau honnête homme et estimable, que l'amour d'une jeune fille belle et pure régénère pour ainsi dire et grandit. Quelle scène déchirante et superbe que celle de l'enlèvement légal de la fiancée : « à l'unique fenêtre de l'étage supérieur se cramponnèrent deux vieillards de sexes différents que les agents maintenaient de leur mieux, tandis que sur le seuil, en bas, apparut

une magnifique brune à moitié vêtue et dont le linge en lambeaux flottait sur sa gorge meurtrie et taillé comme la chair des plus beaux marbres. Sans se préoccuper de la foule qui brandissait des bâtons et ramassait des cailloux pour assommer et lapider le ravisseur qui, toujours immobile et muet l'attendait là, dehors, elle lui prit hardiment le bras. Attendrie par sa grâce une matrone lui jeta sur les épaules un schall de laine, et des jeunesses enthousiasmées par sa bravoure, ayant coupé dans un jardin avoisinant quelques branches de lilas blanc, les tressèrent en guirlandes et les lui offrirent. Elle s'en couronna très ingénument et dit aussitôt à celui qui l'avait choisie et qu'elle avait élu : « J'ai le droit de la porter et je la porterai tout à l'heure à la Mairie ainsi qu'à l'église. »

Et l'autre ? « Il pleurait comme ne n'ai jamais vu pleurer personne » ajoute l'auteur du récit. N'est-elle pas d'un saisissant effet cette page volante ?

J'ai cité les récits les plus empoignants du volume mais il en est d'autres bien curieux à tout autre point de vue ; ceux qui nous montrent le Cladel première manière, le Cladel de 1860 opposé au Cladel d'aujourd'hui.

La manière de l'auteur s'est singulièrement modifiée en route, et cependant les *Lamentations d'Arthur*, par exemple, qui sont de la même date que *le Bouscassié* nous font voir un Cladel demi mondain, satirique et bien parisien : contraste inattendu.

Moissac le 5 mai 1897
Juive-Errante de Léon Cladel

Par un matin de mai, déjeunant avec Cladel, chez Lemerre, en cette villa Corot où l'éditeur, dont le nom restera célèbre tout comme ceux des Alde et des Elzévir, avait coutume d'inviter ce qu'en style parisien on appelait alors les nourrissons des muses, « que diriez-vous d'un livre de moi, s'écria tout à coup mon ami, où je raconterais mes souvenirs littéraires et politiques, où je ferais, parler, agir, se démener toutes les personnalités grandiloquentes ou falotes, blagueuses ou convaincues, loyales ou cafardes, énergiques ou pleutres, que j'ai rencontrées au cours de ma vie accidentée, depuis le quartier latin jusqu'à Montmartre, en passant par le carrefour de l'Europe et le café Racine, où je connus Pelloquet, Bataille, Amédée Rolland ; jusqu'à la librairie Poulet-Malassis où je rencontrai Barbey d'Aurevilly et Baudelaire ;

depuis le Belge de la rue Dauphine jusqu'à la Brasserie de la rue des Martyrs; depuis la Rôtisseuse jusqu'à Dinochau; depuis le Procope où tonitruait Gambetta, jusqu'au Café de Madrid, où prophétisait Delescluse ; depuis *l'Europe de Francfort* de Grégory Canesco où collaboraient Ranc, Spuller, Isambert, Castagnary, jusqu'au *Figaro*, de Villemessant, qui publia *Sarah la dompteuse* ; depuis les dîners de Victor Hugo où quelques vieux toutous s'effrayaient de ma crinière, jusqu'à *l'Événement*, qui vit condamner comme outrageant la morale publique cette *Maudite* que, depuis, j'ai imprimée en toute liberté ; jusqu'au jour, enfin, où vous découvrites dans le pavillon de ce petit parc quatre chefs-d'œuvre du maître peintre Corot, qui valent deux fois le prix de l'immeuble que vous avez acquis de par l'autorité de M. le juge, hein ! qu'en dites-vous ?

— Ce serait très bien, ça, dit Lemerre, empoigné par la verve de cette tirade, et quel titre donneriez-vous à cet ouvrage ?

— *Paris en travail !*

— Parfait. La vente d'un tel livre serait certaine.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Je le crois aussi, reprit Cladel, mais mener l'œuvre à bonne fin, pour la rendre vivante, pour mettre en mouvement les multiples personnages, pour draper le décor, il me faudrait trois années de tranquillité absolue.

— ça se trouve.

— Et du pain, dit avec un triste sourire l'auteur du Bouscassié, c'est cela qui ne se trouve pas, cela s'achète. Oui, il me faudrait trois années d'une existence assurée. Voulez-vous me faire les avances ?

— Nous verrons ça, dit Lemerre, qui avec son coup d'œil de Normand, avait examiné les chances pour et contre, nous verrons ça...

Et l'on parla d'autre chose.

Cladel n'a jamais trouvé le temps d'exécuter le travail rêvé, il a emporté son chef-d'œuvre dans la tombe.

Une phrase de d'Echérac, dans la belle préface qui décore le roman posthume de notre ami, a réveillé tous ces vieux souvenirs :

« Oui, cette œuvre hâtive, dit-il en parlant de *Juive-Errante*, est vraiment une petite sœur inconsciente de *Paris en travail*. En faisant ce livre, Cladel essayait ses forces, tirait au mur, garnissait ses cartons. C'est la dernière passe indicatrice de la souplesse et de la vigueur nécessaires pour détourner l'épée et frapper droit dans ce duel formidable et définitif qu'il considérait comme devant être le dernier.

»

« Ah ! quel livre eût surgi de cette indignation ! » dit-il encore. Ecrit en cette langue de feu qui lui était familière, en quelles pages incomparables n'aurions-nous pas vu défiler sous le fouet les hâbleurs, les tripoteurs, les concussionnaires, vermine acharnée sur la carcasse de la République... »

D'Echérac peut, certes, avoir raison. Dans *Juive-Errante*, la manière de Cladel s'est modifiée. Ce n'est plus ce style descriptif, abondant, coloré, ce n'est plus cette phrase aux multiples incidentes qui se déroule avec une savante lenteur, la tournure d'esprit est plus vive et la grammaticale plus variée et plus prompte.

Comme l'a fort bien dit l'auteur de la préface, Cladel se préparait au combat.

Sous la trame du roman de *Juive-Errante* apparaissent cependant de furtifs souvenirs de la vie vécue. Ici c'est un profil que l'on croit reconnaître, là une silhouette à qui l'on donnerait un nom. Rien de précis encore, Cladel se réservait. La Mort a tout emporté.

Mais tel quel, le livre est d'une belle allure. Cette grande artiste à l'âme fière qui plane, sublime justicière, au-dessus des infamies, des hontes, des turpitudes du temps où elle vit et qui, rêvant d'idéal et presque « ensevelie dans l'extase », comme dit Cladel, se livre en ce moment même à une brute et plonge dans l'abîme stupéfaite de sa chute d'où elle sort meilleure et comme plus aguerrie, n'est-elle pas une remarquable création de poète ?

Certaines scènes de ce livre ont ce grandiose épique où se plaît l'imagination hardie du romancier ; quant au dénouement, il est d'une originalité rare.

Bref, *Juive-Errante* nous montre un Cladel toujours vigoureux, mais ayant acquis des qualités nouvelles de précision et de souplesse, à qui

l'on pourrait appliquer cette phrase, qui se trouve à la dernière page du livre : « Encore et toujours artiste jusqu'à mon dernier soupir. »
Camille Delthil

Les œuvres de Camille Delthil

Poésie

Caprices, 1858
Angélique, 1869
Poèmes parisiens, 1873
Les Rustiques, 1875
Les Martyrs de l'Idéal, 1882
Les Lambrusques, 1884
Les Tentations, œuvre capitale 1890

Roman

Lucile Chabanau, 1896
Les Deux Ruffin, 1899
Théâtre
L'Hérétique, drame en vers, 4 actes
Mon ami Pierrot, comédie, 1892

Régionalisme

Silhouettes provinciales, femmes journalistes, poètes, 1861
Cahiers de 89 dans la province du Quercy, 1889
Les paroles de la Chanson : La Moissagaise

Sources

Elles sont mentionnées au fil des pages sauf pour la fortune de Flamens.

ADTG

5 E 11548 étude Chalmettes contrat de mariage Delbosc-Flamens 4 avril 1821

5 E 15826 étude Pebernard contrat de mariage Flamens-Boyé 29 mai 1850

3 Q 848 déclarations de mutation par décès 5 avril 1825, n°64, et 8 avril 1825 n°66 (grand-père paternel)

3 Q 856 déclarations de mutation par décès 9 mars 1846 n°245 et 28 septembre 1846 n°265 (beau-père)

3 Q 856 déclarations de mutation par décès 30 octobre 1846 n°275 (grand-père maternel)

3 Q 866 déclarations de mutation par décès 24 juillet 1871 n° 445 (père)

3 Q 867 déclarations de mutation par décès 2 septembre 1872 n°198 (mère)

3 Q 872 déclarations de mutation par décès 4 septembre 1882 n° 125 (frère)

3 Q 881 déclarations de mutation par décès 14 juin 1894 n°171 (lui-même)